



**HEFP**

HAUTE ÉCOLE FÉDÉRALE  
EN FORMATION  
PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse  
en formation professionnelle*

## RAPPORT DE GESTION 2022

[www.hefp.swiss/rg22](http://www.hefp.swiss/rg22)

# Table des matières

|  |    |
|--|----|
| <b>Notre nouvelle tenue nous sied</b> .....                                    | 3  |
| <b>Relevons le défi !</b> .....  | 4  |
| <b>50 ans au service de la formation professionnelle</b> .....                 | 5  |
| <b>Défis de la formation professionnelle</b> .....                             | 6  |
| <b>Six nouveaux ouvrages</b> .....   | 7  |
| <b>Former pour la formation professionnelle</b> .....                          | 8  |
| <b>Ouverture aux étudiantes et étudiants francophones et italophones</b> ..... | 10 |
| <b>Les cours en ligne sont tendance</b> .....                                  | 12 |
| <b>Deux congrès internationaux à Zollikofen</b> .....                          | 14 |
| <b>Une réorganisation réussie</b> .....  | 16 |
| <b>Un engagement au niveau mondial</b> .....                                   | 18 |
| <b>La HEFP sur la liste blanche des entreprises exemplaires</b> .....          | 20 |
| <b>Gouvernement d'entreprise</b> .....   | 22 |
| <b>Comptes annuels</b> .....   | 29 |
| <b>Rapport de l'organe de révision</b> .....                                   | 45 |
| <b>Projets de recherche</b> .....  | 47 |
| <b>Publications</b> .....  | 52 |



© HEFP, Ben Zurbriggen

## Notre nouvelle tenue nous sied

### Avant-propos d'Adrian Wüthrich, président du Conseil de la HEFP

Après 50 ans d'engagement au service de la formation professionnelle, la Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP avait une bonne raison de fêter l'année 2022. Nous l'avons fait, non pas en organisant des festivités mondaines, mais en continuant à écrire notre histoire avec ferveur.

L'année 2022 a été le baptême du feu pour la nouvelle loi sur la HEFP. Cette loi a transformé notre institution en une haute école pédagogique désormais accréditée. Un regard dans le miroir nous le révèle : notre nouvelle tenue nous sied.

Son dessein a toutefois nécessité un tour de force. Nombre de collègues ont contribué à la transformation de l'institut en haute école. L'autoévaluation conduite dans le cadre de l'accréditation a permis une remise en question critique, avec pour objectif de continuer à nous améliorer.

Pour que la formation professionnelle continue à être plébiscitée, il est essentiel que les enseignantes et enseignants en école professionnelle – ainsi que celles et ceux des autres lieux de formation – soient formés dans une haute école pédagogique. La HEFP est la seule haute école pédagogique fédérale, ce qui nous confère des responsabilités. Malgré nos revendications académiques, notre proximité avec l'économie reste notre force.

À l'occasion de ce 50<sup>e</sup> anniversaire, la HEFP a organisé en 2022 la journée « Sustainable Skills ». J'en garde un excellent souvenir. Cet événement a montré combien la HEFP est importante en tant que catalyseur du développement de la formation professionnelle. Elle l'a toujours été, et le restera. De ce point de vue, la création de la HEFP il y a 50 ans était une initiative durable.



© HEFP, Ben Zurbriggen

## Relevons le défi !

### Avant-propos de Dre Barbara Fontanellaz, directrice de la HEFP

Voilà 50 ans que notre institution est au service de la formation professionnelle. Nous avons fêté ce jubilé en 2022 en regardant vers l'avenir. La formation professionnelle a toujours dû s'adapter à de nouvelles évolutions sociétales et économiques. Elle le fera à l'avenir afin de rester attrayante pour les personnes en formation et pour les entreprises.

Nous souhaitons concevoir l'avenir de la formation professionnelle de manière engagée – à l'instar de ces dernières décennies. Avec son activité de recherche, la Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP met des connaissances à disposition de la politique et de l'économie pour faire évoluer la formation professionnelle ; par ailleurs, elle transmet son savoir-faire aux praticiennes et praticiens avec ses offres de formation et ses prestations de service.

### Ancrer la durabilité

L'exemple de la durabilité montre de manière exemplaire de quelle manière la HEFP aborde ces questions d'avenir. Lors de la journée « Sustainable Skills », nous avons initié en 2022 un dialogue fructueux entre théorie et pratique. L'enseignement et la recherche ont discuté avec les entreprises formatrices ce que signifie la durabilité au sein de la formation professionnelle.

La HEFP contribue également de manière pratique à ancrer la durabilité dans la formation professionnelle. Nous appuyons le développement de nouvelles professions et la modernisation des existantes. Par exemple, pour que la transition énergétique réussisse, des spécialistes sont nécessaires pour installer des panneaux solaires, programmer des systèmes de commande intelligents ou isoler des maisons : des spécialistes comme celles et ceux issus de la formation professionnelle.

### Surmonter les défis

Nous pouvons être fiers des 50 ans de la HEFP. Toutefois, nous ne devons pas nous reposer sur nos acquis. Les enjeux auxquels nous faisons face en tant que société sont trop importants. La formation professionnelle et la HEFP contribuent à franchir ces obstacles. Relevons le défi !



© HEFP/Tobias Hug, École d'Arts Visuels de Saint-Gall

# 50 ans au service de la formation professionnelle

## La HEFP fête son jubilé

L'année 1972 a vu naître l'Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle ISPPF – ancêtre de la HEFP. La formation du personnel enseignant dans les écoles professionnelles occupait alors le premier plan. Un deuxième site fut ouvert à Lausanne en 1975 et un troisième à Lugano en 1991. En 2007, l'ISPPF est devenu l'Institut fédéral de la formation professionnelle IFFP, comprenant de nombreuses activités d'enseignement et de recherche. En 2021, la transformation en Haute école fédérale en formation professionnelle a commencé, laquelle s'est achevée en 2022 avec l'accréditation institutionnelle en tant que haute école pédagogique.

## Reconnue et célébrée

Les événements suivants ont marqué le jubilé de la HEFP :

- La journée anniversaire « SustainableSkills », organisée le 31 mai au Kursaal de Berne : un moment fort de l'événement a été l'attribution du prix « [Enterprize 2022](#) » à un projet de formation professionnelle innovant sous l'égide du conseiller fédéral Guy Parmelin.
- La HEFP a célébré son 50<sup>e</sup> anniversaire aux SwissSkills 2022 (du 7 au 11 septembre 2022). L'exposition « Au cœur de l'apprentissage » a été présentée pour la première fois en Suisse alémanique. La HEFP a également organisé une table ronde intitulée « Produire et former – le défi des formateurs et formatrices ».
- En novembre, le conseiller fédéral Guy Parmelin a fait l'honneur de sa présence à la HEFP à Zollikofen. Après un échange avec le Conseil de la HEFP et la direction de la haute école, il a remercié le personnel pour un demi-siècle au service de la formation professionnelle.
- Le 29 novembre 2022, l'ouvrage anniversaire *Didaktik und Situationen* a été présenté lors d'un vernissage. Les enseignantes et les enseignants ainsi que les chercheurs et les chercheuses de la HEFP y partagent leurs connaissances sur la conception et la cohérence didactique des cours en formation professionnelle.

Enfin, pour cette occasion, la HEFP s'est offert un nouveau site web.



© HEFP/Celestine Roudit, École de design et haute école d'art du Valais (EDHEA), Sierre

## Défis de la formation professionnelle

### Journée nationale et rapport de tendance de l'Observatoire

L'Observatoire suisse de la formation professionnelle OBS de la HEFP a organisé pour la quatrième fois une journée nationale le 15 novembre 2022 sous le thème « La formation professionnelle au niveau international et en Suisse – tensions, défis, développements, potentiels ». Cette journée était l'occasion de présenter les résultats de recherche sur le développement de la formation professionnelle suisse dans un contexte national et international.

### Plus de 140 participantes et participants

Les intervenantes et intervenants ont abordé la question de l'évolution de la formation professionnelle suisse au cours des dernières années, les différences entre les cantons et les professions et la position du système suisse de formation professionnelle en comparaison internationale. Dans le cadre d'une table ronde, des représentantes et représentants de la pratique, de la politique et de la recherche ont discuté des défis et des potentiels du système dual et de ce que la Suisse peut apprendre des changements internationaux actuels. Plus de 140 personnes ont assisté à l'événement.

### 4<sup>e</sup> rapport de tendance de l'OBS

Le 4<sup>e</sup> rapport de tendance de l'OBS publié en parallèle a servi de base aux discussions. Il met en lumière d'une part les points forts du système suisse de formation et, d'autre part, les défis auxquels ce système est confronté en raison de l'évolution rapide du marché du travail et de la société. Parmi les points forts du système de formation, on peut citer la proximité de la formation professionnelle avec le marché du travail et la pratique professionnelle, le faible taux de chômage des jeunes et le taux élevé de personnes diplômées du secondaire II. Le rapport invite toutefois à réexaminer constamment au sein des filières de formation l'équilibre entre formation professionnelle et formation générale ainsi que l'articulation entre formation en école et formation pratique, et à procéder, si nécessaire, à des adaptations.



© HEFP/Larissa Gartmann, École d'Arts Visuels de Saint-Gall

## Six nouveaux ouvrages

### Ouvrages sur la didactique de la formation professionnelle

Six nouvelles publications ont marqué l'année 2022 :

- « **Didaktik und Situationen** » : les 50 ans de la HEFP ont vu paraître l'ouvrage commémoratif *Didaktik und Situationen*. L'orientation vers les compétences opérationnelles et les mises en situations remet en question les formes d'enseignement et d'apprentissage actuelles. L'ouvrage se veut une boussole didactique pour les trois lieux de formation.
- « **Berufliche Didaktik in der Schweiz** » : cette publication de la Leading House « Didactique des domaines professionnels » examine le développement des compétences professionnelles en Suisse et à l'étranger. Le livre décrit la didactique professionnelle et aborde le thème de la professionnalisation des formateurs et des formatrices.
- « **Jump in. Verantwortungsvoll lernen und arbeiten bei der Schweizerischen Post** » : *Jump in* analyse les cultures d'apprentissage innovantes de la Poste suisse. Ce livre retrace l'histoire passionnante de la formation professionnelle moderne et invite à la perpétuer.
- « **Ausbilden und Lernen am dritten Lernort** » : ce manuel fournit des connaissances servant à définir des orientations ainsi que des conseils et des suggestions pour une formation didactique judicieuse dans les cours interentreprises. Diverses vidéos complètent la publication.
- **Technologies d'apprentissage pour la formation professionnelle** : quel rôle jouent les technologies d'apprentissage dans le renforcement de la formation professionnelle ? Le livre *Educational Technologies for Vocational Education. Experiences as Digital Clay* se penche sur cette question. Il présente les résultats d'un projet de recherche mené avec l'EPFL et l'Université de Fribourg.
- « **mySkillbox** » : cet ouvrage disponible en format papier et numérique accompagne l'environnement numérique d'enseignement et d'apprentissage pour l'enseignement de la culture générale. Les personnes en formation y trouvent tous les instruments de travail pour les domaines d'apprentissage « Société », « Langue et communication », ainsi que pour les compétences transversales.



© HEFP/Thaïs Décaillet, École de design et haute école d'art du Valais (EDHEA), Sierre

## Former pour la formation professionnelle

### Formations habilitantes

En 2022, à la HEFP, 201 étudiantes et étudiants ont achevé une formation sanctionnée par un diplôme d'enseignant ou d'enseignante dans le domaine de la formation professionnelle. 762 étudiantes et étudiants ont terminé une formation sanctionnée par un certificat d'enseignant ou d'enseignante à temps partiel ou de formateur respectivement formatrice. Avec une part de marché de 48,7%, la HEFP occupe la première place dans ce domaine en Suisse, ce qui correspond à l'objectif stratégique fixé par le Conseil fédéral.

Parmi les diplômés figurent des enseignantes des écoles professionnelles, des écoles supérieures et des écoles de maturité professionnelle. La HEFP a décerné des certificats entre autres à des formatrices et formateurs à la pratique professionnelle dans les cours interentreprises et à des diplômées et diplômés de la nouvelle filière d'études sanctionnée par un certificat d'« enseignant du sport dans la formation professionnelle initiale ».

### Beaucoup d'éloges...

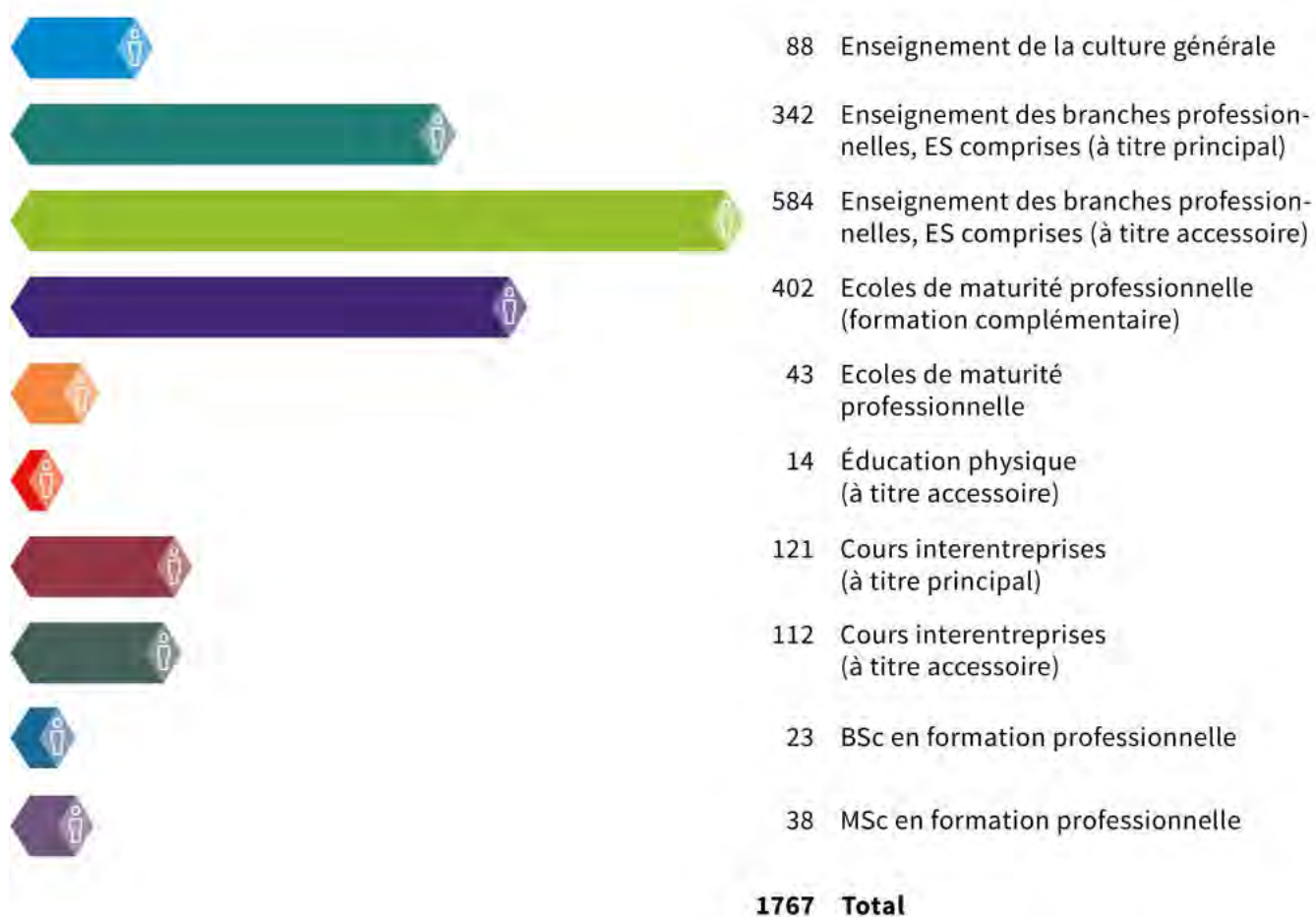
L'enquête de fin d'études 2022 montre un haut niveau de satisfaction des étudiantes et étudiants : une nette majorité (80 %) considère que la formation achevée est « bonne » ou meilleure. Les étudiantes et étudiants ont particulièrement apprécié l'engagement du personnel enseignant et des responsables des filières de formation, le travail en réseau avec leurs pairs ainsi que le développement des compétences dans le cadre de la formation. Le nouveau concept de formation introduit en 2018 a pris le parti d'une conception pratique de l'enseignement reposant sur le modèle de la didactique par situations. Les résultats de l'évaluation montrent que le concept a fait ses preuves.

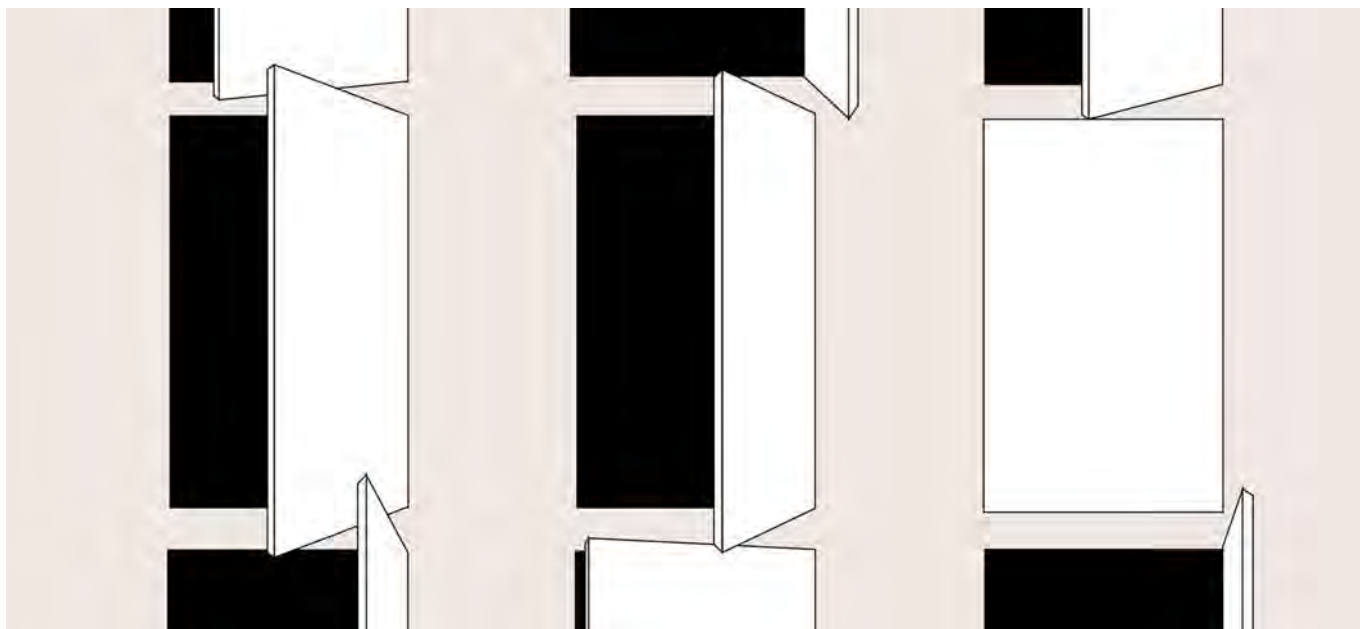
### ... mais également des critiques

Les étudiantes et étudiants ont moins bien noté le temps consacré aux études, en particulier pour les filières d'études suivies en cours d'emploi de 60 crédits ECTS. La HEFP continue à travailler sur l'individualisation de l'offre afin de mieux répondre aux besoins des étudiantes et étudiants. Cela passe par exemple par une coordination renforcée entre les modules, qui doit permettre de mieux répartir la charge de travail, par l'accès aux diplômes via une procédure de validation des acquis de l'expérience, et par le développement des « Student Driven Studies ».



## Etudiantes et étudiants par filière





© HEFP/Leopold Hermans, École de design et haute école d'art du Valais (EDHEA), Sierre

# Ouverture aux étudiantes et étudiants francophones et italophones

## Filières Bachelor et Master

Les filières « Bachelor of Science en formation professionnelle » et « Master of Science en formation professionnelle » de la HEFP transmettent un savoir-faire relatif au système de la formation professionnelle scientifiquement fondé, proche de la pratique et orienté vers l'avenir. Elles sont uniques sur le plan international. Les filières de Bachelor et de Master sont conçues comme programmes en cours d'emploi et débutent tous les deux ans. Le prochain lancement est prévu en automne 2023.

## Nouveau plan d'études pour le Master

Depuis 2007, la HEFP propose une filière de Master d'une durée de six semestres. Cette filière est reconnue par l'agence d'accréditation ACQUIN, satisfaisant ainsi aux exigences de qualité les plus élevées. Actuellement, 38 étudiantes et étudiants suivent la filière de Master. Ses diplômés sont des expertes et experts hautement qualifiés de la formation professionnelle recherchés sur le marché du travail national et international.

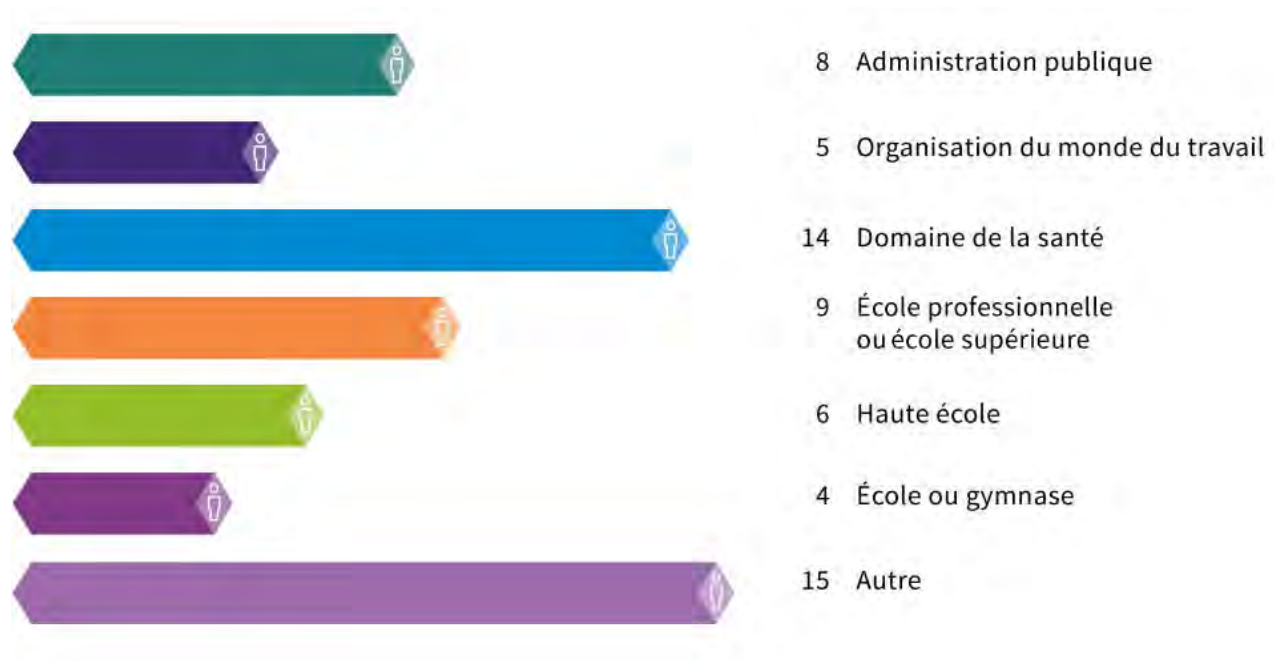
Le plan d'études révisé entrera en vigueur en août 2023. Il prévoit de légères modifications basé sur les recommandations des experts mandatés par l'ACQUIN visant à renforcer l'ancrage de la filière dans la recherche en formation professionnelle.

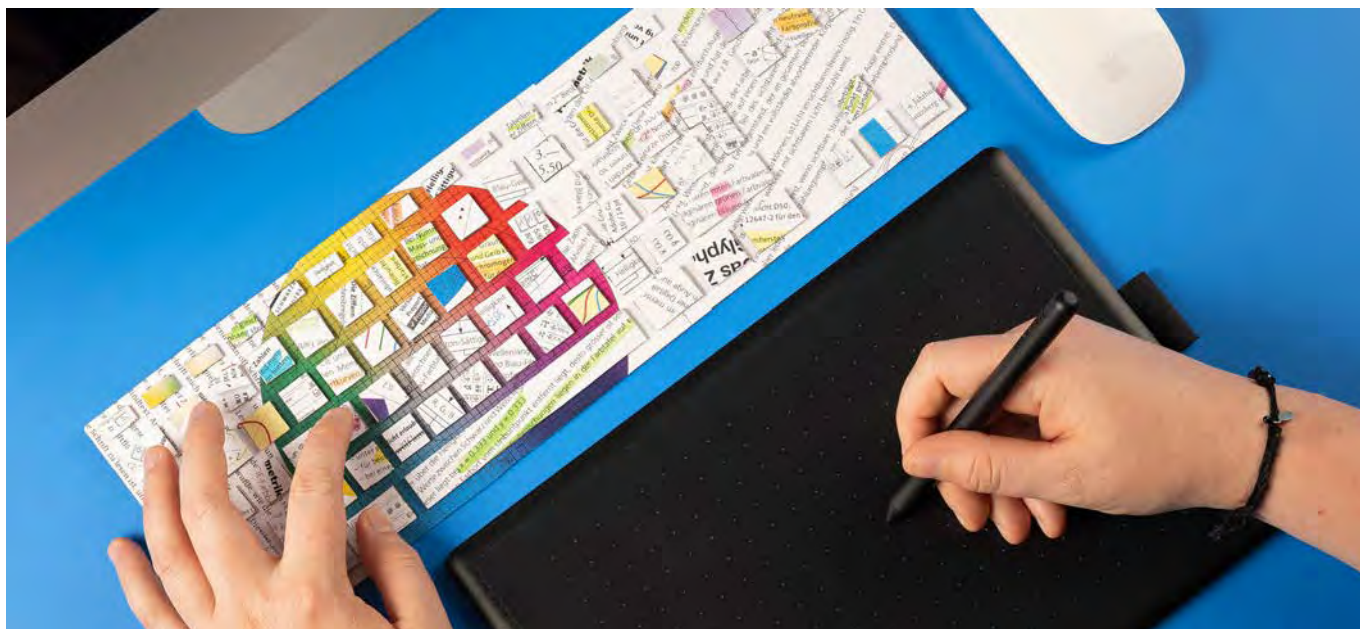
## Révision du plan d'études du Bachelor

Depuis 2019, la HEFP propose une filière de Bachelor d'une durée de huit semestres. La filière s'adresse aux professionnels responsables de projets à l'interface entre l'école et la formation professionnelle, ou à celles et ceux qui souhaitent accompagner efficacement des personnes en formation et des responsables de la formation professionnelle.

En novembre 2022, le Conseil de la HEFP a approuvé le plan d'études révisé du Bachelor. Ce dernier renforce l'orientation vers la filière de Master et ouvre la filière aux étudiantes et étudiants de langue française et italienne. Actuellement, 29 étudiantes et étudiants suivent la filière.

## Activité professionnelle des étudiantes et étudiants du MSc et du BSc en formation professionnelle par branche





© HEFP/Selina Slamanig, École d'Arts Visuels de Saint-Gall

## Les cours en ligne sont tendance

### Formations continues

Apprendre tout au long de la vie, c'est essentiel pour les pros de la formation professionnelle, que leur lieu de travail soit l'entreprise, les cours interentreprises ou l'école professionnelle. Les offres de formation continue de la HEFP permettent de se familiariser avec les innovations de la formation professionnelle et les nouvelles connaissances dans le domaine de la didactique. Les offres s'étendent du webinaire en passant par le cours à attestation jusqu'à la filière certifiante CAS, DAS, ou MAS.

### Moins de cours en présentiel

En 2022, 464 étudiantes et étudiants ont achevé une filière de formation certifiante CAS, DAS ou MAS. En ce qui concerne les cours sanctionnés par une attestation, le nombre de participantes et participants était de 5408 (2021 : 5759). Depuis la pandémie, la HEFP a constaté une baisse du nombre de participants aux cours de formation continue organisés en présentiel. En revanche, les cours en ligne sont davantage plébiscités. La HEFP a réagi à cette évolution de la demande et a adapté dans la mesure du possible son offre aux nouveaux besoins.

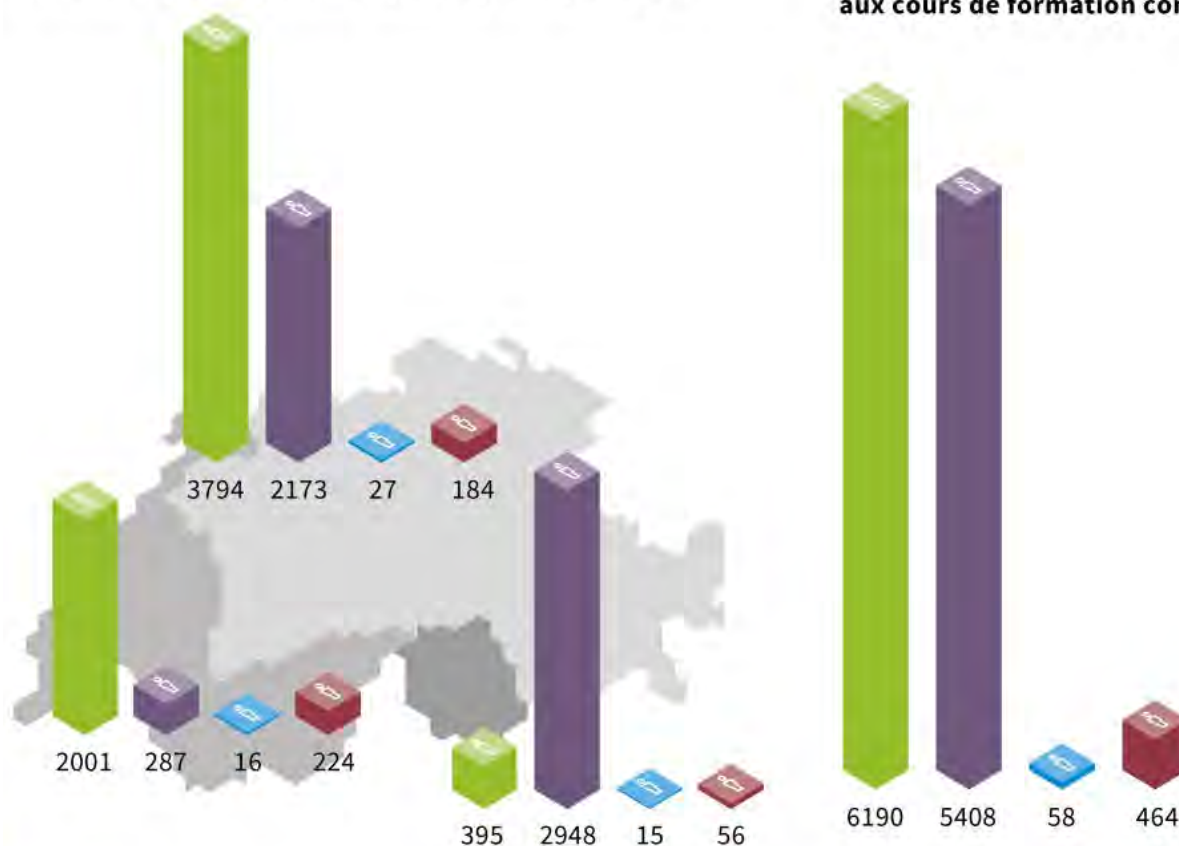
### Formation continue sur la durabilité

En partenariat avec éducation21, la HEFP a monté une formation continue axée sur le thème de la durabilité. Destinée aux formateurs et formatrices à la pratique professionnelle, l'objectif de cette formation est double: transmettre les connaissances et instruments nécessaires pour renforcer l'autonomie des personnes en formation dans un système multiniveaux (équipe, organisation, société), et gérer de manière intentionnelle les interactions avec les apprenties et apprentis touchant à la durabilité. Les thèmes abordés sont le genre et la discrimination, l'écologie, l'économie circulaire, les droits et les responsabilités, les valeurs, ainsi que la santé et la nutrition. Cette offre sera proposée dans sa version pilote en Suisse romande dès 2023.

# Participantes et participants aux formations continues

**Nombre de participantes et participants par région**

**Total des participantes et participants aux cours de formation continue**



■ Nombre de participantes et participants aux cours pour expertes et experts aux examens

■ Nombre de participantes et participants aux cours de formation continue sanctionnés par une attestation

■ Nombre de certificats FSEA décernés

■ Nombre de titres décernés à l'issue de formations continues certifiantes



© HEFP/Sascha Marti, École de design et haute école d'art du Valais (EDHEA), Sierre

## Deux congrès internationaux à Zollikofen

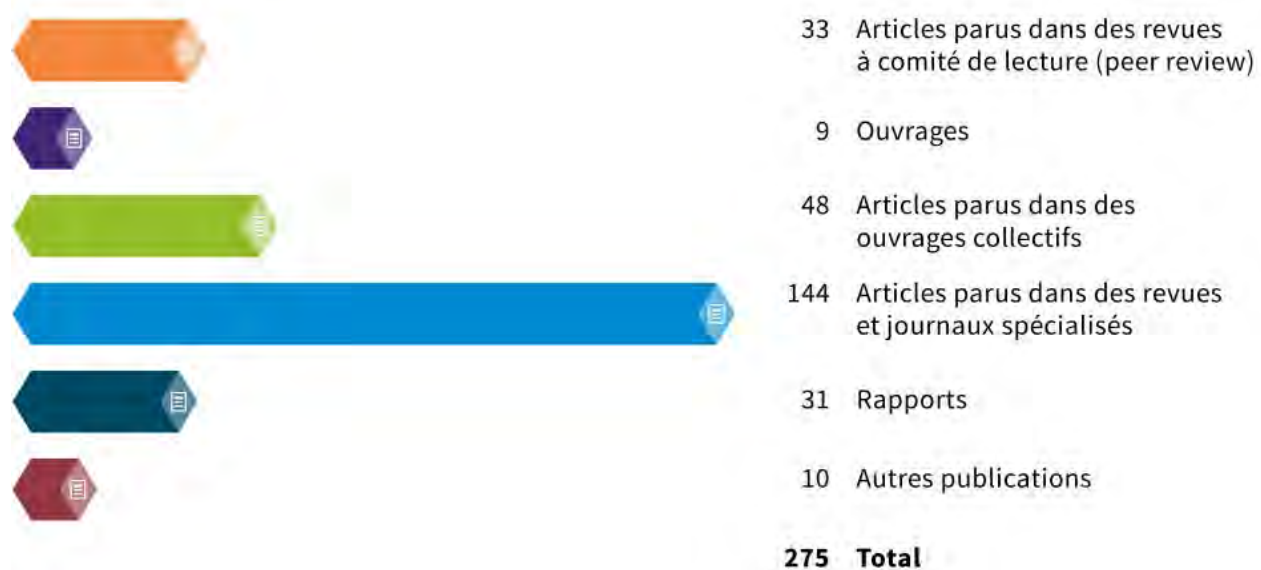
### Recherche

En 2022, les équipes de recherche de la HEFP ont été particulièrement actives dans les trois axes de recherche « Enseigner et apprendre dans le cadre de la formation professionnelle », « Intégration dans la formation professionnelle et dans le marché du travail » et « Pilotage de la formation professionnelle », mais aussi au sein du service d'évaluation et du champ de recherche national sur la gouvernance de la formation professionnelle. Les rapports sur la maturité professionnelle et la mobilité dans le secteur de la santé produits par l'Observatoire pour la formation professionnelle ont suscité une vive attention médiatique. Au total, la HEFP a publié 275 contributions, dont 33 articles évalués par les pairs, 48 contributions dans des ouvrages collectifs et 9 livres. Par ailleurs, la HEFP a réalisé plus de 120 activités de transfert des connaissances, tels que des congrès avec les praticiens de la formation professionnelle, des expositions et des contributions aux médias.

Du 2 au 4 février 2022, la HEFP a accueilli pour la septième fois des chercheurs et chercheuses pour le congrès international de la formation professionnelle « *The Future Potential of Vocational Education and Training: Strengthening VET for the next generation* ». Les thèmes du congrès étaient l'adaptation de la formation professionnelle aux nouveaux défis et tendances, et les facteurs renforçant ou affaiblissant la formation professionnelle, au niveau de l'économie globale, du système de formation, des écoles, des entreprises et des personnes en formation. Les 190 participantes et participants ont discuté 90 présentations.

Sur mandat de l'« *European Association for Research on Learning and Instruction* » (EARLI), la HEFP a organisé du 22 au 24 août 2022 la conférence des EARLI Special Interest Groups 6 & 7. L'objectif de la conférence était de présenter les derniers résultats de la recherche dans le domaine de l'« *Instructional Design and Technology Across all Educational Levels* ». Les 113 personnes présentes ont discuté près de 100 présentations.

## Publications par type





© HEFP/Sara Niederer, École d'Arts Visuels de Saint-Gall

# Une réorganisation réussie

## Développement des métiers

La HEFP conseille les organisations du monde du travail, les faïtières, les cantons et les écoles professionnelles et les accompagne dans le développement et la révision des professions. Le Centre pour le développement des métiers (CDM), responsable de cette tâche, a été réorganisé en 2022 afin de pouvoir accompagner de façon optimale les groupes concernés. Le CDM intègre désormais la formation continue des expert-e-s aux examens et est divisé en trois domaines : « Formation professionnelle initiale », « Expert-e-s aux examens et mise en œuvre de la formation professionnelle initiale », et « Formation professionnelle supérieure ».

## Accompagner le développement des métiers

En 2022, le CDM a accompagné plusieurs développements de métiers, à l'exemple des nouvelles professions d'installateur / installatrice de panneaux solaires CFC et de monteur / monteuse de panneaux solaires AFP. Placé sous la responsabilité de l'association Polybat (regroupant les métiers de l'enveloppe des édifices), le projet a impliqué les secteurs de la construction, de l'électrotechnique, de l'énergie solaire ainsi que l'Office fédéral de l'énergie. Le développement rapide de ces deux professions et le nombre élevé d'acteurs et d'actrices impliqués ont constitué deux particularités du projet.

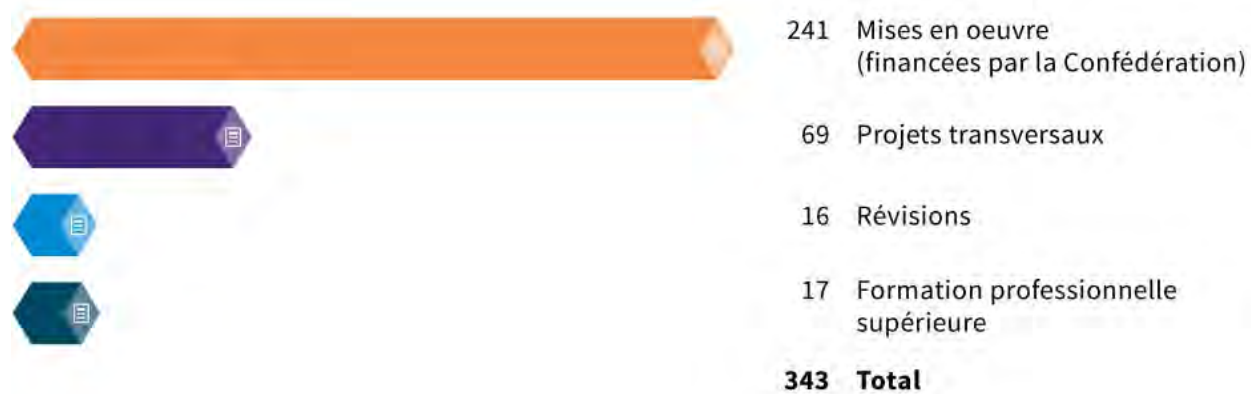
## Mettre en œuvre les réformes des professions

Le CDM a contribué à la mise en œuvre de plusieurs réformes de professions. Dans le domaine de la formation professionnelle initiale, il a notamment accompagné la révision des professions de ferblantier / ferblantière CFC et de carrossier-peintre / carrossière-peintre CFC, ainsi que le développement de l'attestation professionnelle d'aide en ferblanterie AFP. Dans le domaine de la formation professionnelle supérieure, les révisions de l'examen professionnel de spécialiste en assurance ainsi que de la filière de formation d'économiste d'assurance ont été achevées.

Avec 6190 participantes et participants (6521 en 2021), la demande pour les cours d'experts aux examens est restée plutôt stable.



## Projets de développement des métiers par type





© HEFP/Mariana Meneses Medeiros, École de design et haute école d'art du Valais (EDHEA), Sierre

## Un engagement au niveau mondial

### International

En 2022, l'expertise de la HEFP a également été sollicitée sur le plan international. La HEFP a accueilli 23 délégations s'intéressant au système suisse de formation professionnelle. Parmi les hôtes figuraient notamment les ministres de la formation d'Haïti et de la Côte d'Ivoire.

La HEFP a réalisé quatre cours dans le cadre de la Swiss International VET Academy – le programme international de formation continue pour les experts en formation professionnelle. Par ailleurs, elle a fourni son expertise dans le cadre de projets de la Direction du développement et de la coopération ainsi que du Secrétariat d'État à l'économie. De plus, elle a réalisé des présentations relatives au renforcement de la formation professionnelle duale dans plusieurs pays, et participé à une conférence de l'OCDE.

### Étroite collaboration avec l'UNESCO et l'OIT

La HEFP a soutenu le Centre international pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels UNEVOC de l'UNESCO. En juin, à la suite d'une conférence en Finlande dans le cadre du projet « *Bridging Innovation and Learning in TVET* », la HEFP a pris la conduite d'un groupe d'experts en compétences écologiques et numériques.

En outre, la HEFP s'est engagée dans divers mandats en collaboration avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT) portant notamment sur la réalisation de modules d'un nouveau programme de formation pour experts et expertes en formation professionnelle.

### Des partenariats et une mobilité accrue

La HEFP a intensifié la collaboration avec des institutions partenaires en Allemagne et en Autriche, notamment en participant à différents ateliers contribuant à renforcer la formation professionnelle duale dans le contexte international.

Enfin, la HEFP a étoffé l'offre en mobilité pour les étudiantes et étudiants, les collaborateurs et collaboratrices, ainsi que les enseignantes et enseignants. Dix échanges ont pu être réalisés en collaboration avec Movetia, l'agence nationale d'encouragement des échanges et de la mobilité dans le système de formation.

# Accueil de délégations, projets & mandats, échanges bilatéraux



## Accueil de délégations

|               |                   |
|---------------|-------------------|
| Albanie       | Indonésie         |
| Corée du Sud  | Macédoine du Nord |
| Côte d'Ivoire | Malaisie          |
| Croatie       | Pologne           |
| Etats-Unis    | Roumanie          |
| Finlande      | Serbie            |
| Géorgie       | Singapour         |
| Haïti         | Tunisie           |
| Inde          |                   |

## Projets et mandats

|                   |             |
|-------------------|-------------|
| Albanie           | OIT         |
| Burkina Faso      | Ouzbékistan |
| Cuba              | SECO        |
| Hong Kong         | Serbie      |
| Indonésie         | Singapour   |
| Macédoine du Nord |             |

## Échanges bilatéraux

|                 |            |             |
|-----------------|------------|-------------|
| Allemagne       | Equateur   | Malte       |
| Arabie Saoudite | Espagne    | Maroc       |
| Autriche        | Etats-Unis | Mexique     |
| Brésil          | Finlande   | Philippines |
| Cambodge        | Géorgie    | Singapour   |
| Canada          | Italie     |             |
|                 | Kenya      |             |



© HEFP/Maëlle Kuonen, École de design et haute école d'art du Valais (EDHEA), Sierre

## La HEFP sur la liste blanche des entreprises exemplaires

### Ressources humaines

La politique du personnel de la HEFP est progressiste et sociale. Le service de Care Management indépendant à l'attention des collaborateurs et les collaboratrices offre des conseils et un soutien dans des situations difficiles au travail ou pour la réinsertion. En 2022, les absences de longue durée ont diminué par rapport à l'année précédente, et il n'y a pas eu de rechute après ces absences. La HEFP prévient également les charges de travail excessives en priorisant les tâches, en planifiant les charges de travail à l'avance ou en renonçant à certaines tâches.

### Analyse de l'égalité salariale

L'égalité salariale s'inscrit également dans la politique progressiste de la HEFP. La dernière analyse réalisée montre que les femmes gagnent en moyenne 2,6 % de moins que les hommes. La HEFP répond ainsi aux exigences de la loi sur l'égalité entre femmes et hommes, bien que l'objectif d'un salaire égal à 100 % ne soit pas encore atteint. La HEFP continue de travailler en ce sens. En 2022, l'organisation syndicale faïtière Travail.Suisse a inscrit la HEFP sur la liste blanche des entreprises exemplaires.

### Enquête auprès des collaborateurs et des collaboratrices

En 2022, la HEFP a réalisé une enquête auprès des collaborateurs et des collaboratrices. Comme les années précédentes, la satisfaction générale était très élevée. L'enquête s'est penchée en particulier sur les pratiques d'encadrement des supérieurs hiérarchiques. Les collaborateurs et les collaboratrices ont évalué très positivement les pratiques d'encadrement considérées comme participatives, la culture et la qualité du travail, la communication et les retours d'information réguliers des supérieurs – tous des éléments essentiels d'une culture « haute école ». L'évaluation était plus critique concernant le soutien au développement professionnel, la délégation et la répartition des tâches au sein de l'équipe et la gestion des conflits.

# Personnel de la HEFP

Postes à plein temps \*



Nombre de collaborateurs et collaboratrices \*



Travail à plein temps \*

Travail à temps partiel \*



Allemand

Français

Italien



17-29

30-39

40-49

50-59

60-65 ans \*



Cadres femmes \*

Cadres hommes \*



Apprenties et apprentis

Stagiaires



(Les chiffres entre parenthèses correspondent à un pourcentage de l'effectif total)

\* Sans apprenties, apprentis et stagiaires



© HEFP/Dario Hässig, École d'Arts Visuels de Saint-Gall

# Gouvernement d'entreprise

## Mandat et gouvernance

En tant qu'organisation experte suisse pour la formation professionnelle, la HEFP occupe une position particulière dans le cadre du partenariat de la formation professionnelle : elle fait le lien entre les organisations du monde du travail (OrTra), les instances politiques et administratives cantonales ainsi que les écoles de la formation professionnelle initiale et de la formation professionnelle supérieure. Elle entend également jeter un pont entre la formation professionnelle et les hautes écoles.

En tant que haute école pédagogique de la Confédération, la HEFP a un quadruple mandat défini dans la loi sur la HEFP du 25 septembre 2020 : la formation et la formation continue du personnel enseignant et des autres responsables de la formation professionnelle, la recherche dans le domaine de la formation professionnelle, et les prestations de services lié au développement des métiers. La HEFP assume ainsi des tâches importantes qui, selon la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr), sont attribuées à la Confédération.

La conduite politique de la HEFP incombe au Conseil fédéral et au Parlement fédéral. Les instruments clés dont ils disposent sont le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (Message FRI) et les objectifs stratégiques du Conseil fédéral pour la HEFP.

En tant qu'organe de conduite stratégique, le conseil de la HEFP est responsable de l'atteinte des objectifs stratégiques, du budget et de l'établissement des rapports d'activité annuels à l'attention du Conseil fédéral. Il supervise la direction de la haute école et constitue l'instance chargée d'engager les membres de la direction, à l'exception de la directrice ou du directeur dont l'engagement et le licenciement sont soumis à l'approbation du Conseil fédéral.

La conduite opérationnelle de la HEFP est assurée par la directrice et la direction de la haute école. La direction de la haute école a pour mission la gestion de l'établissement, la coordination des offres et des prestations de services ainsi que la représentation extérieure de la HEFP. La direction rend régulièrement des comptes au conseil de la HEFP et lui soumet des éléments nécessaires pour les prises de décisions stratégiques. Les membres de la direction sont :

- Dre Barbara Fontanellaz, directrice ;
- Jean-Pierre Perdrizat, directeur suppléant / responsable national du secteur Centre pour le développement des métiers / responsable national a.i. du secteur Formation continue / responsable régional pour la Suisse romande ;
- Dre Laura Perret Ducommun, responsable nationale du secteur Formation ;
- Prof. Dre Carmen Baumeler, responsable nationale du secteur Recherche et développement ;
- Pierre-André Schenkel, responsable national du secteur Services.

## Liens d'intérêt et mesures de sensibilisation

Conformément à la loi sur la HEFP et aux principes directeurs de la Confédération en matière de gouvernement d'entreprise, le conseil de la HEFP fournit dans son rapport de gestion des informations sur les liens d'intérêt de ses membres et sur la gestion de ces liens.

Conformément à l'art. 9, al. 6 de la loi sur la HEFP, les membres du conseil de la HEFP annoncent sans délai toute modification de leurs liens d'intérêt ou de leurs mandats et activités annexes au conseil de la HEFP, lequel vérifie ensuite leur compatibilité avec leur fonction au sein du conseil de la HEFP. Concrètement, aucun conflit d'intérêts ou risque pour la réputation de la HEFP ne doit résulter des liens d'intérêt existants. Les mandats et les activités annexes des membres du conseil de la HEFP sont publiés et actualisés en permanence sur les sites web de la [Confédération](#) et de la [HEFP](#).

Les activités accessoires de la directrice et des autres membres de la direction de la haute école sont également annoncées sans délai, contrôlées et approuvées – dans la mesure où elles sont conformes aux dispositions de la loi sur le personnel de la Confédération et de l'ordonnance sur les salaires des cadres. Les liens d'intérêt des membres de la direction de la haute école sont publiés sur le [site web](#) de la HEFP.

La gestion proactive des liens d'intérêt (annonce immédiate des changements, récusation en cas de potentielle partialité) a été abordée lors de l'une des séances ordinaires du conseil de la HEFP de l'année 2022. Par ailleurs, le conseil de la HEFP a procédé à une auto-évaluation en se basant sur le « Profil d'exigences pour le conseil de la HEFP » approuvé par le Conseil fédéral. Le conseil de la HEFP a constaté que les exigences posées au collège, à ses membres et à la présidence étaient satisfaites.

## Indemnisation du conseil de la HEFP

En 2022, le président du conseil de la HEFP a perçu un salaire brut de CHF 55'000 pour un taux d'occupation de 30%, ce qui correspond à un salaire annuel de CHF 183'333 pour un emploi à plein temps. En outre, l'employeur a versé des cotisations aux assurances sociales à hauteur de CHF 10'432, conformément à l'ordonnance sur le personnel de la HEFP et au règlement de la Caisse fédérale de pensions. Les autres membres du conseil de la HEFP, y compris la vice-présidente et le vice-président, n'ont pas de contrat de travail avec la haute école. Au total, en 2022, des forfaits d'honoraires d'un montant de CHF 45'000 ont été versés aux huit autres membres du conseil de la HEFP. Par ailleurs, le président du conseil de la HEFP et les membres du conseil ont perçu des remboursements de leurs frais effectifs, conformément aux dispositions de l'ordonnance du DFF concernant l'ordonnance sur le personnel de la Confédération (O-OPers) qui s'appliquent toutes les deux aux collaborateurs et aux collaboratrices de la HEFP.

## Les membres du conseil de la HEFP

Le conseil de la HEFP est actuellement composé de neuf membres nommé-e-s par le Conseil fédéral. Avec une personne de langue italienne et deux personnes de langue française, la Suisse latine est représentée proportionnellement à la population suisse. Avec cinq hommes et quatre femmes, la parité des sexes est pratiquement respectée au sein du conseil de la HEFP. La composition du conseil de la HEFP est restée stable en 2022. Le mandat actuel du conseil de la HEFP se poursuit jusqu'à fin 2023. Les affiliations et les liens d'intérêts mentionnés sont valables pour l'année 2022.



### Adrian Wüthrich

Président du conseil de la HEFP depuis 2020. Président et directeur de Travail.Suisse. Né en 1980.

© HEFP, Ben Zurbriggen

#### Liens d'intérêt :

- Membre du Conseil de la CNA
- Membre du conseil d'administration de compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/APG)
- Membre de la Commission fédérale de la politique économique
- Président de l'Association de police de Berne-canton APBC
- Membre de l'organe de contact Groupe de sécurité canton-communes
- Comité de la Confédération européenne des syndicats CES (membre en qualité de président de Travail.Suisse)
- Membre de l'administration de la Caisse suisse de voyage Reka
- Comité de l'Association « Interessengemeinschaft Angehörigenbetreuung » (membre en qualité de président de Travail.Suisse)
- Comité de l'institut de formation ARC (membre en qualité de président de Travail.Suisse)
- Membre de la commission paritaire de conciliation de la Poste Suisse (membre en qualité de président de Travail.Suisse)
- Membre de la Fondation institution supplétive (membre en qualité de président de Travail.Suisse)
- Comité consultatif de la fondation Compasso (membre en qualité de président de Travail.Suisse)
- Membre de la Berner Fachhochschule für Wirtschaft (membre en qualité de président de Travail.Suisse)
- Membre du conseil d'administration de Wüthrich Haustechnik AG
- Membre du conseil d'administration de ZAR AG centre de formation





© HEFP, Ben Zurbriggen

## Dre Amalia Mirante

Vice-présidente du conseil de la HEFP depuis 2020, membre du conseil de la HEFP depuis 2018. Enseignantes et chercheuses à la SUPSI et à l'USI. Née en 1978.

Liens d'intérêt :

- Vice-présidente de l'association «Amici della RSI»
- Experte auprès des écoles professionnelles commerciales du canton du Tessin
- Experte auprès du gymnase cantonal de Lugano et Mendrisio



© HEFP, Ben Zurbriggen

## Claude Pottier

Vice-président du conseil de la HEFP depuis 2020, membre du conseil de la HEFP depuis 2017. Directeur du Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO. Né en 1966.

Liens d'intérêt :

- Membre de l'Association et du Comité SwissSkills Bern
- Expert pour le brevet fédéral de spécialiste en formation professionnelle
- Membre du Conseil de Fondation de SwissSkills\*
- Président du Conseil de l'Ecole professionnelle intercantonale de cours-blocs pour cuisinières et cuisiniers (CPIC) d'Hotel & Gastro formation à Weggis\*



## Oriane Cochand

Membre du conseil de la HEFP depuis 2021. Directrice du Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV), Yverdon. Née en 1978.

© HEFP, Ben Zurbriggen

### Liens d'intérêt :

- Membre du Comité de la Conférence suisse des directrices et directeurs d'écoles professionnelles SDK-CSD
- Membre du Conseil de fondation du Repuis, Grandson
- Membre du Conseil de fondation du Technopôle, Sainte-Croix
- Membre de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire (AIPU)



## Olivier Dinichert

Membre du conseil de la HEFP depuis 2017. Responsable de la division Hautes écoles et sport, canton d'Argovie. Né en 1975.

© HEFP, Ben Zurbriggen

### Liens d'intérêt :

- Membre de la Conférence spécialisée de la Conférence suisse des hautes écoles
- Accompagnant à la Conférence suisse des hautes écoles (Conseil des hautes écoles et Conférence plénière)
- Membre du Conseil de l'Ecole supérieure intercantonale de pédagogie spécialisée, Zurich
- Vice-président du Conseil synodal de l'église catholique romaine d'Argovie



### Prof. Dr Winfried Kronig

Membre du conseil de la HEFP depuis 2012. Professeur titulaire à la Faculté de philosophie de l'Université de Fribourg. Né en 1966.

© HEFP, Ben Zurbriggen

#### Liens d'intérêt :

- Membre de la commission de recherche (CR) locale du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS)
- Vice-président du Conseil de l'Institut de plurilinguisme (Université de Fribourg et Haute Ecole Pédagogique de Fribourg)
- Membre du Conseil scientifique de l'Haute Ecole Pédagogique FHNW
- Diverses activités en tant qu'expert pour des organes nationaux et internationaux
- Activité d'éditeur et de conseiller auprès de revues scientifiques internationales



### Angelika Locher Schmid

Membre du conseil de la HEFP depuis 2012. Directrice de la formation professionnelle de l'Hôpital cantonal à Winterthur\*. Née en 1957.

© HEFP, Ben Zurbriggen

#### Liens d'intérêt :

- Gemeinnützige Gesellschaft des Kantons Zürich: membre du comité, département bourses et aide individuelle



## Andri Rüesch

Membre du conseil de la HEFP depuis 2017. Responsable Ressources humaines et développement du personnel Competec Services AG. Né en 1969.

© HEFP, Ben Zurbriggen

Liens d'intérêt :

- aucun
- 



## Amalia Zurkirchen

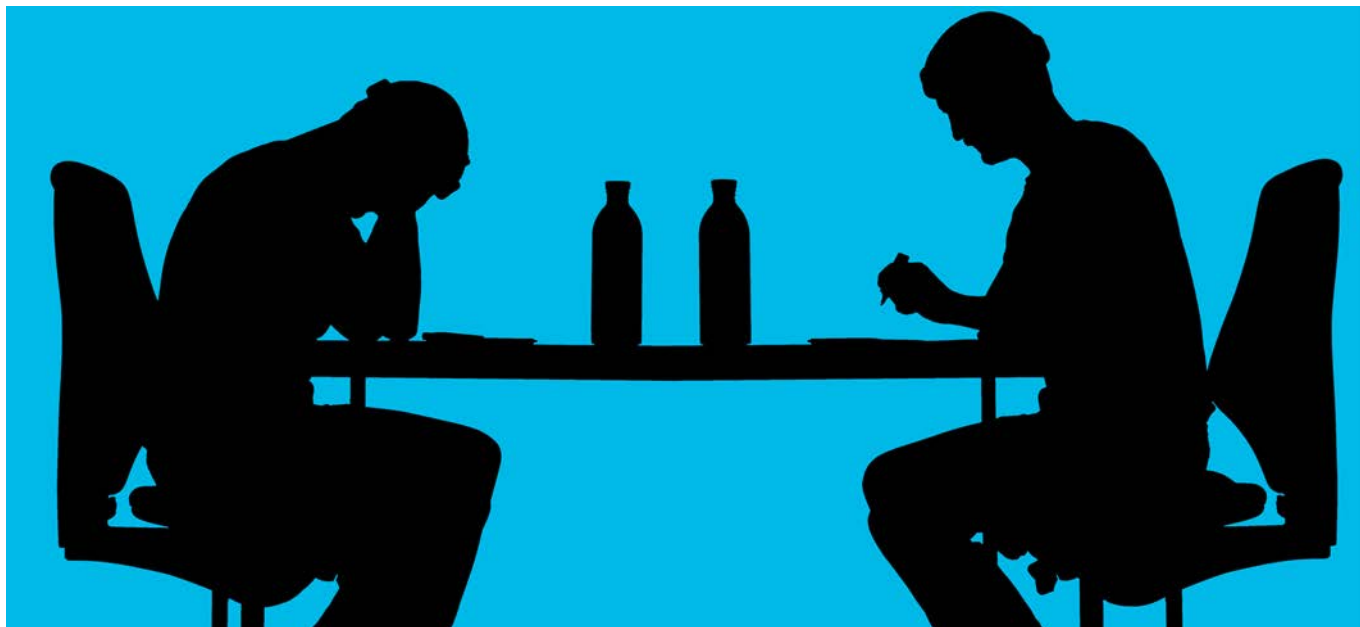
Membre du conseil de la HEFP depuis 2017. Directrice de la Société des employé-e-s de commerce Zurich. Née en 1968.

© HEFP, Ben Zurbriggen

Liens d'intérêt :

- Membre du conseil d'administration du Groupe formation SEC Suisse SA
  - Présidente du conseil de l'école Wirtschaftsschule KV Zürich
  - Membre de la commission « formation professionnelle » du fonds de formation professionnelle du canton de Zurich
- 

\* Mandat terminé à la fin de l'année 2022.



© HEFP/Kevin Roth, École d'Arts Visuels de Saint-Gall

# Comptes annuels

Rapport au Conseil fédéral

# 1. Bilan

## Bilan au 31.12.2022

| Montants libellés en milliers de CHF        | Annexe | 31.12.22         | 31.12.21     |
|---|--------|------------------|--------------|
| <b>ACTIFS</b>                               |        |                  |              |
| <b>Actifs circulants</b>                    |        |                  |              |
| Liquidités                                  | I      | 7 741            | 7 522        |
| Créances                                    | II     | 1 116            | 1 265        |
| Comptes de régularisation actifs            | III    | 30               | 137          |
| <b>Total actifs circulants</b>              |        | <b>8 887</b>     | <b>8 924</b> |
| <b>Actifs immobilisés</b>                   |        |                  |              |
| Immobilisations corporelles                 | IV     | 102              | 32           |
| Autres actifs immobilisés                   |        | 0                | 0            |
| <b>Total actifs immobilisés</b>             |        | <b>102</b>       | <b>32</b>    |
| <b>Total actifs</b>                         |        | <b>8 989</b>     | <b>8 956</b> |
| <b>PASSIFS</b>                              |        |                  |              |
| <b>Engagements financiers à court terme</b> |        |                  |              |
| Engagements courants                        | V      | 1 623            | 2 363        |
| Comptes de régularisation passifs           | VI     | 2 292            | 1 971        |
| Provisions                                  | VII    | 1 549            | 1 745        |
| <b>Total engagements à court terme</b>      |        | <b>5 464</b>     | <b>6 079</b> |
| <b>Capital propre</b>                       |        |                  |              |
| Réserves                                    |        | 2 877            | 4 202        |
| Résultat de l'exercice                      |        | 648 <sup>1</sup> | -1 325       |
| <b>Total capital propre</b>                 |        | <b>3 525</b>     | <b>2 877</b> |
| <b>Total passifs</b>                        |        | <b>8 989</b>     | <b>8 956</b> |

<sup>1</sup> Après l'approbation des comptes annuels par le Conseil fédéral, la perte de l'exercice de CHF 648 000 est imputée aux réserves.

## 2. Compte de résultats

### Compte de résultats du 01.01.-31.12.2022

| Montants libellés en milliers de CHF                               | Annexe | 2022          | 2021          |
|--|--------|---------------|---------------|
| <b>Produits opérationnels</b>                                      |        |               |               |
| Recettes provenant de prestations de services/projets de recherche | VIII   | 4 295         | 3 957         |
| Recettes provenant de taxes  | IX     | 3 693         | 4 243         |
| Subvention d'exploitation de la Confédération                      | X      | 40 465        | 39 922        |
| Autres recettes  |        | 136           | 82            |
| <b>Total produits opérationnels</b>                                |        | <b>48 589</b> | <b>48 204</b> |
| <b>Charges opérationnelles</b>                                     |        |               |               |
| Charges de personnel   | XI     | 38 363        | 40 379        |
| Charges liées aux immeubles  | XII    | 4 966         | 4 906         |
| Frais d'administration   | XIII   | 693           | 723           |
| Frais informatiques  | XIV    | 2 132         | 1 611         |
| Autres charges   |        | 1 747         | 1 894         |
| Amortissements   |        | 51            | 11            |
| <b>Total charges opérationnelles</b>                               |        | <b>47 952</b> | <b>49 524</b> |
| <b>Résultat de l'activité opérationnelle</b>                       |        | <b>637</b>    | <b>-1 320</b> |
| Produit financier  | XV     | 11            | -5            |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                                      |        | <b>648</b>    | <b>-1 325</b> |

Avec CHF 48'600'000 aux recettes et CHF 47'952'000 francs aux charges, les comptes annuels 2022 de la HEFP ont été clôturés avec un bénéfice de CHF 648'000. L'année précédente, une perte de CHF 1'325'000 avait été réalisée. Ce résultat s'explique notamment par la baisse des coûts des charges de personnel, laquelle est due d'une part à la réduction des effectifs et à la dissolution des provisions pour les soldes de vacances et d'horaires flexibles et, d'autre part, à une diminution des coûts des chargé-e-s de cours externes ou des partenaires de projet ainsi qu'à une dissolution des réserves de cotisations d'employeur. Les coûts supplémentaires générés par les dépenses informatiques sont dus d'une part à des acquisitions de remplacement et, d'autre part, à des dépenses plus élevées induites par des prestations de services externes.

### 3. Compte des flux monétaires

| Montants libellés en milliers de CHF                            | Annexe   | 2022         | 2021          |
|---|----------|--------------|---------------|
| Résultat de l'exercice  |          | 648          | -1 325        |
| Amortissements  | IV       | 51           | 11            |
| Autres produits sans effets sur les liquidités                  | VII      | -197         | 74            |
| <b>Flux monétaire avant variations de l'actif circulant net</b> |          | <b>502</b>   | <b>-1 240</b> |
| <b>Variation de l'actif circulant net</b>                       |          |              |               |
| Augmentation/diminution de créances                             | II       | 149          | -285          |
| Comptes de régularisation actifs                                | III      | 107          | 174           |
| Dettes courantes  | V        | -740         | -36           |
| Comptes de régularisation passifs                               | VI       | 321          | -389          |
| <b>Flux monétaire après variations de l'actif circulant net</b> |          | <b>339</b>   | <b>-1 776</b> |
| <b>Activité d'investissement</b>                                |          |              |               |
| Investissements immobilisations corporelles                     | IV       | -120         | -43           |
| Désinvestissements immobilisations corporelles                  |          | 0            | 0             |
| Augmentation autres immobilisations                             |          | 0            | 0             |
| Diminution autres immobilisations                               |          | 0            | 0             |
| <b>Flux monétaire lié à l'activité d'investissement</b>         |          | <b>-120</b>  | <b>-43</b>    |
| <b>Activité de financement</b>                                  |          |              |               |
| Augmentation des engagements financiers à court terme           |          | 0            | 0             |
| Diminution des engagements financiers à court terme             |          | 0            | 0             |
| <b>Flux monétaire lié à l'activité de financement</b>           |          | <b>0</b>     | <b>0</b>      |
| <b>Etat des liquidités au 01.01.</b>                            | <b>I</b> | <b>7 522</b> | <b>9 341</b>  |
| <b>Augmentation/diminution</b>                                  |          | <b>219</b>   | <b>-1 819</b> |
| <b>Etat des liquidités au 31.12.</b>                            | <b>I</b> | <b>7 741</b> | <b>7 522</b>  |



## 4. Variation du capital propre

| Montants libellés en milliers de CHF         | Capital propre<br>31.12.2022 | Capital propre<br>31.12.2021 |
|--|------------------------------|------------------------------|
| Réserves                                     | 2 877                        | 4 202                        |
| Résultat annuel                              | 648                          | -1 325                       |
| <b>Etat du capital propre au 31 décembre</b> | <b>3 525</b>                 | <b>2 877</b>                 |

En vertu de l'article 24 de la loi fédérale du 25 septembre 2020 (état au 1<sup>er</sup> janvier 2022) sur la Haute école fédérale en formation professionnelle (loi sur la HEFP ; RS 412.106), la HEFP peut constituer des réserves pour autant que celles-ci ne dépassent pas 10% des recettes d'exploitation selon les comptes annuels.

Les réserves servent à compenser les pertes et à financer les projets et les investissements planifiés.

## 5. Annexes aux comptes annuels

### 5.1 Principes

L'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP est devenu la Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP. La base légale s'y rapportant est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> août 2021. La Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP demeure un établissement fédéral de droit public doté de la personnalité juridique (art. 1 de la loi sur la HEFP). Elle a son siège à Zollikofen (art. 1 de l'ordonnance du 18 juin 2021 sur la Haute école fédérale en formation professionnelle, état au 1<sup>er</sup> août 2021 ; ordonnance sur la HEFP ; SR 412.106.1).

Conformément à l'art. 29 de la loi sur la HEFP, le Conseil fédéral définit les objectifs stratégiques de la HEFP. Le 11 décembre 2020, le Conseil fédéral a adopté les objectifs stratégiques 2021-2024 à l'attention du Conseil de la Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP.

## 5.2 Informations générales sur la Haute école

Forme juridique Établissement fédéral de droit public avec personnalité juridique propre.

Activité La HEFP est le centre de compétences de la Confédération pour l'enseignement et la recherche en matière de pédagogie professionnelle, de formation professionnelle et de développement professionnel pour l'ensemble de la Suisse. La HEFP fournit des prestations dans les domaines suivants :

- formation des responsables de la formation professionnelle ;
- formation continue des responsables de la formation professionnelle ;
- recherche et développement en matière de formation professionnelle ;
- prestations de services (notamment pour le développement des métiers).

Sites Lausanne, Lugano et Zollikofen

Effectif à fin 2022 187 (nombre de postes à plein temps)

## 5.3 Principes relatifs à l'établissement des comptes

Les présents comptes annuels sont conformes aux principes relatifs à l'établissement des comptes tels qu'ils sont définis dans l'article 23, alinéa 2 de la loi sur la HEFP. Ils respectent le principe général de l'importance, de l'intelligibilité, de la continuité et du produit brut et sont ainsi conformes aux standards de l'établissement des comptes énoncés dans la loi fédérale du 7 octobre 2005 sur les finances de la Confédération (loi sur les finances LFC ; RS 611.0).

### **Importance**

Il s'agit de fournir l'ensemble des informations permettant d'évaluer de manière rapide et exhaustive l'état de la fortune, des finances et des produits.

### **Exhaustivité**

Les informations doivent être exhaustives.

### **Intelligibilité**

Les informations doivent être claires et compréhensibles.

### **Continuité**

Dans la mesure du possible, les principes de la comptabilité et de l'établissement des comptes doivent rester les mêmes sur une longue durée, à moins que les conditions générales ne changent fondamentalement.

### **Présentation brute**

Les dépenses et les bénéficiaires doivent être inscrits séparément, sans aucune compensation, et figurer pour leur montant intégral.

### **Principes régissant l'établissement du bilan et principes d'évaluation**

Les principes d'établissement du bilan et les principes d'évaluation dérivent des principes relatifs à l'établissement des comptes et sont expliqués ci-après.

### **Monnaies étrangères**

Les comptes 2022 de la HEFP sont établis en francs suisses (CHF).

Les ressources en monnaies étrangères sont converties au cours en vigueur à l'issue de chaque transaction. Les biens monétaires et les engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour du bouclage

du bilan et les différences de change sont portées au compte de résultat.

### **Enregistrement des produits**

Les produits sont comptabilisés au moment de la livraison ou de la fourniture de la prestation.

Si le moment où la disposition s'accomplit est déterminant (par ex. mise à disposition, autorisation), le produit est comptabilisé lorsque la prestation est fournie, respectivement lorsque la mise à disposition est définitive.

### **Liquidités**

Elles comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie (y compris les dépôts à terme) datant de trois mois ou moins qui peuvent être convertis à tout moment en numéraire. Les liquidités sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

### **Créances**

La valeur indiquée correspond aux montants facturés, déduction faite d'un ducroire forfaitaire (compte ducroire).

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de fabrication. Elles doivent être amorties de manière linéaire sur la période indiquée ci-dessous qui est calculée en fonction de la durée d'utilisation estimée :

|                         |            |
|-------------------------|------------|
| Terrains/immeubles      | aucun      |
| Biens meubles           | 5 ans      |
| Machines                | 5 ans      |
| Machines de bureau      | 5 ans      |
| Véhicules               | 5 ans      |
| Matériel informatique   | 3 et 5 ans |
| Logiciels informatiques | 3 ans      |

L'acquisition d'un bien matériel dont le prix d'achat est supérieur à CHF 5'000 peut être imputée aux immobilisations corporelles de la comptabilité des investissements. Tous les biens dont la valeur d'acquisition est inférieure à ce montant doivent être directement imputés aux charges.

### **Immobilisations incorporelles**

Les logiciels informatiques sont inscrits au titre d'immobilisations incorporelles. Pour le reste, la HEFP ne possède aucune immobilisation incorporelle.

### **Engagements liés à des livraisons et à des prestations**

Les engagements liés à des livraisons et à des prestations sont pris en compte à leur valeur nominale.

### **Provisions**

Si un événement passé engendre un engagement et si le montant de cet engagement peut être évalué de façon fiable, on établira des provisions afin d'éviter toute réduction probable des ressources lors de l'exécution de l'engagement en question. Au cas où une diminution des ressources liée à l'engagement n'est pas vraisemblable, ce dernier est enregistré dans les engagements divers.

Seules les dépenses attendues concernant des sinistres survenus sont provisionnées. Aucune provision n'est

constituée pour de potentiels futurs sinistres.

Des provisions sont constituées en fin d'exercice pour couvrir les bonus de vacances non encore prises en fin d'année, pour les jours de repos, ainsi que pour les horaires mobiles, les heures supplémentaires et les autres soldes d'horaires positifs.

### Capital propre

En vertu de l'article 24 de la loi sur la HEFP, la HEFP peut constituer des réserves. Celles-ci ne doivent toutefois pas dépasser dix pour cent des recettes opérationnelles telles que reportées dans les comptes annuels.

Les réserves servent à compenser les pertes et à financer les projets et les investissements planifiés.

## 5.4 Bilan : explications

### I Liquidités

| Montants libellés en milliers de CHF | 31.12.2022   | 31.12.2021   |
|--------------------------------------|--------------|--------------|
| Caisse                               | 4            | 6            |
| Poste                                | 1            | 1            |
| Comptes courants banques             | 7 736        | 7 515        |
| <b>Total liquidités</b>              | <b>7 741</b> | <b>7 522</b> |

### II Créances

| Montants libellés en milliers de CHF | 31.12.2022   | 31.12.2021   |
|--------------------------------------|--------------|--------------|
| Créances provenant des prestations   | 1 023        | 1 281        |
| Ducroire                             | -50          | -63          |
| Autres créances                      | 143          | 47           |
| <b>Total créances</b>                | <b>1 116</b> | <b>1 265</b> |

Le montant comptabilisé pour les créances provenant des prestations correspond aux frais d'inscription et d'études facturés par le secteur Formation ainsi qu'aux taxes perçues par le secteur Formation continue. S'y ajoutent les recettes provenant des prestations de services fournies par le secteur Formation continue et le Centre pour le développement des métiers, ainsi que des contributions ouvertes à des projets du secteur Recherche et développement. La diminution de CHF 258'000 s'explique notamment par le fait que, en décembre 2022, moins de prestations de services ont été facturées que durant la même période de l'année précédente.

Les autres créances, d'un montant de CHF 143'000, concernent la caisse d'allocations familiales, des projets financés par des fonds externes ainsi que la caisse de compensation AVS.

### III Comptes de régularisation actifs

| Montants libellés en milliers de CHF    | 31.12.2022 | 31.12.2021 |
|---|------------|------------|
| Comptes de régularisation actifs        | 30         | 137        |
| <b>Comptes de régularisation actifs</b> | <b>30</b>  | <b>137</b> |

Cette position contient des prestations de services qui ont été fournies en 2022 et qui sont facturées en 2023.

### IV Immobilisations corporelles

| Montants libellés en milliers de CHF     | 31.12.2022 | 31.12.2021 |
|--|------------|------------|
| Biens meubles                            | 0          | 0          |
| Machines et appareils                    | 0          | 0          |
| Machines de bureau                       | 0          | 0          |
| Véhicules                                | 22         | 32         |
| Matériel informatique                    | 80         | 0          |
| Logiciels informatiques                  | 0          | 0          |
| Installations de parcage                 | 0          | 0          |
| <b>Total immobilisations corporelles</b> | <b>102</b> | <b>32</b>  |

L'acquisition d'un bien matériel dont le prix d'achat est supérieur à CHF 5'000 est imputée aux immobilisations corporelles de la comptabilité des investissements ; tous les biens dont le prix d'achat est inférieur à ce montant sont directement imputés aux charges.

L'augmentation de CHF 80'000 est due au renouvellement de l'infrastructure de sécurité (pare-feu).

| <b>Montants libellés en milliers de CHF</b> | <b>Biens meubles</b> | <b>Machines et appareils</b> | <b>Machines de bureau</b> | <b>Véhicules</b> | <b>Matériel informatique</b> | <b>Logiciels informatiques</b> | <b>Installation de parcage</b> | <b>Total imm. corp.</b> |
|---|----------------------|------------------------------|---------------------------|------------------|------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-------------------------|
| <b>FRAIS D'ACQUISITION</b>                  |                      |                              |                           |                  |                              |                                |                                |                         |
| <b>Etat au 01.01.2021</b>                   | <b>26</b>            | <b>17</b>                    | <b>23</b>                 | <b>11</b>        | <b>467</b>                   | <b>996</b>                     | <b>92</b>                      | <b>1 632</b>            |
| Augmentations                               | 0                    | 0                            | 0                         | 43               | 0                            | 0                              | 0                              | 0                       |
| Diminutions                                 | 0                    | 0                            | 0                         | 0                | 0                            | 0                              | 0                              | 0                       |
| <b>Etat au 31.12.2021</b>                   | <b>26</b>            | <b>17</b>                    | <b>23</b>                 | <b>54</b>        | <b>467</b>                   | <b>996</b>                     | <b>92</b>                      | <b>1 675</b>            |
| <b>FRAIS D'ACQUISITION</b>                  |                      |                              |                           |                  |                              |                                |                                |                         |
| <b>Etat au 01.01.2022</b>                   | <b>26</b>            | <b>17</b>                    | <b>23</b>                 | <b>54</b>        | <b>467</b>                   | <b>996</b>                     | <b>92</b>                      | <b>1 675</b>            |
| Augmentations                               | 0                    | 0                            | 0                         | 0                | 120                          | 0                              | 0                              | 120                     |
| Diminutions                                 | 0                    | 0                            | 0                         | 0                | 0                            | 0                              | 0                              | 0                       |
| <b>Etat au 31.12.2022</b>                   | <b>26</b>            | <b>17</b>                    | <b>23</b>                 | <b>54</b>        | <b>587</b>                   | <b>996</b>                     | <b>92</b>                      | <b>1 795</b>            |
| <b>AMORTISSEMENTS CUMULÉS</b>               |                      |                              |                           |                  |                              |                                |                                |                         |
| <b>Etat au 01.01.2021</b>                   | <b>26</b>            | <b>17</b>                    | <b>23</b>                 | <b>11</b>        | <b>467</b>                   | <b>996</b>                     | <b>92</b>                      | <b>1 632</b>            |
| Augmentations                               | 0                    | 0                            | 0                         | 11               | 0                            | 0                              | 0                              | 11                      |
| Diminutions                                 | 0                    | 0                            | 0                         | 0                | 0                            | 0                              | 0                              | 0                       |
| <b>Etat au 31.12.2021</b>                   | <b>26</b>            | <b>17</b>                    | <b>23</b>                 | <b>22</b>        | <b>467</b>                   | <b>996</b>                     | <b>92</b>                      | <b>1 643</b>            |
| <b>AMORTISSEMENTS CUMULÉS</b>               |                      |                              |                           |                  |                              |                                |                                |                         |
| <b>Etat au 01.01.2022</b>                   | <b>26</b>            | <b>17</b>                    | <b>23</b>                 | <b>22</b>        | <b>467</b>                   | <b>996</b>                     | <b>92</b>                      | <b>1 643</b>            |
| Augmentations                               | 0                    | 0                            | 0                         | 10               | 40                           | 0                              | 0                              | 50                      |
| Diminutions                                 | 0                    | 0                            | 0                         | 0                | 0                            | 0                              | 0                              | 0                       |
| <b>Etat au 31.12.2022</b>                   | <b>26</b>            | <b>17</b>                    | <b>23</b>                 | <b>32</b>        | <b>507</b>                   | <b>996</b>                     | <b>92</b>                      | <b>1 693</b>            |
| <b>Valeur comptable nette au 31.12.2022</b> | <b>0</b>             | <b>0</b>                     | <b>0</b>                  | <b>22</b>        | <b>80</b>                    | <b>0</b>                       | <b>0</b>                       | <b>102</b>              |

## V Engagements courants

| Montants libellés en milliers de CHF              | 31.12.2022   | 31.12.2021   |
|---|--------------|--------------|
| Engagements au niveau national                    | 982          | 1 644        |
| Engagements au niveau international               | 6            | 8            |
| Engagements envers les assurances sociales et TVA | 635          | 711          |
| <b>Total engagements courants</b>                 | <b>1 623</b> | <b>2 363</b> |

Les engagements envers les assurances sociales et la taxe sur la valeur ajoutée s'élèvent à CHF 635'000. Ce montant comprend également les dettes envers la caisse de pension Publica, qui s'élèvent au total à CHF 533'000 (en 2021 : CHF 596'000) et qui ont été payées en janvier 2023.

## VI Passifs de régularisation

| Montants libellés en milliers de CHF              | 31.12.2022   | 31.12.2021   |
|---|--------------|--------------|
| Régularisations pour chargé-e-s de cours externes | 406          | 413          |
| Régularisations produits                          | 1 481        | 1 433        |
| Divers passifs de régularisation                  | 405          | 125          |
| <b>Total passifs de régularisation</b>            | <b>2 292</b> | <b>1 971</b> |

L'augmentation des passifs de régularisation est due au fait que les factures émises en 2022, et qui se rapportent à 2023, sont plus élevées que l'année précédente. L'augmentation du compte « Divers passifs de régularisation » s'explique notamment par des obligations inhérentes aux mutations de personnel.

## VII Provisions

| Montants libellés en milliers de CHF       | 31.12.2022   | 31.12.2021   |
|--|--------------|--------------|
| Provisions pour horaire mobile et vacances | 1 549        | 1 745        |
| <b>Total provisions</b>                    | <b>1 549</b> | <b>1 745</b> |

Des provisions sont constituées en fin d'exercice pour couvrir les bonus de vacances non encore prises en fin d'année, pour les jours de repos, ainsi que pour les horaires mobiles, les heures supplémentaires et les autres soldes d'horaires positifs, comme les primes de fidélité. Au cours de l'année de référence, des mesures ciblées ont permis

de dissoudre des provisions pour un montant de CHF 196'000.

## 5.5 Compte de résultat : explications

### VIII Recettes provenant de prestations de services et de projets de recherche

| Montants libellés en milliers de CHF   | 2022         | 2021         |
|--|--------------|--------------|
| Recettes provenant de prestations de services et de moyens tiers du secteur Recherche et développement | 2 079        | 2 551        |
| Prestations de services du secteur Formation continue  | 561          | 281          |
| Prestations de services du secteur Formation   | 94           | 116          |
| Prestations de services du secteur Centre pour le développement des métiers                            | 1 105        | 704          |
| Prestations de services du secteur Direction   | 428          | 250          |
| Prestations de services du secteur Services  | 28           | 55           |
| <b>Total recettes provenant de prestations de services et de projets de recherche</b>                  | <b>4 295</b> | <b>3 957</b> |

Les recettes provenant des prestations de services et des projets de recherche se montent à CHF 4'295'000 et sont donc supérieures de CHF 338'000 à la valeur de l'année précédente. L'augmentation des recettes dans le secteur Formation continue s'explique par la demande croissante d'offres sur mesure. L'augmentation des recettes générées par le Centre pour le développement des métiers s'explique par les cours organisés dans le cadre des réformes dans le domaine du commerce de détail et du commerce, ainsi que par l'obtention de nouveaux mandats en matière de conseils.

Quant à la diminution des recettes dans le secteur Recherche et développement, elle s'explique par le fait que certains grands projets se sont conclus en 2021. L'augmentation des recettes du secteur Direction est due, quant à elle, au fait que des projets internationaux supplémentaires ont pu être acquis après la pandémie de Covid-19.



## IX Recettes provenant de taxes

| Montants libellés en milliers de CHF                        | 2022         | 2021         |
|---|--------------|--------------|
| Taxes provenant du secteur Formation                        | 1 322        | 1 252        |
| Taxes provenant du secteur Formation continue               | 2 346        | 2 990        |
| Taxes provenant du Centre pour le développement des métiers | 4            | 0            |
| Recettes diverses provenant de taxes                        | 21           | 1            |
| <b>Total recettes provenant de taxes</b>                    | <b>3 693</b> | <b>4 243</b> |

Les recettes provenant des taxes sont inférieures de CHF 550'000 à celles de l'année précédente. La diminution des recettes dans le secteur Formation continue s'explique par un recul de la demande de cours de formation continue et de cours de certification sur le thème de la numérisation.

## X Subvention d'exploitation de la Confédération

| Montants libellés en milliers de CHF                              | 2022          | 2021          |
|---|---------------|---------------|
| Subvention d'exploitation de la Confédération                     | 35 873        | 35 354        |
| Subvention de la Confédération pour les frais de loyer de la HEFP | 4 592         | 4 568         |
| <b>Total subvention d'exploitation de la Confédération</b>        | <b>40 465</b> | <b>39 922</b> |

Sur la base de l'art. 48 de la loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle (état au 1<sup>er</sup> janvier 2022 ; loi sur la formation professionnelle, LFPr ; RS 412.10) et de l'art. 19 de la loi sur la HEFP, la Confédération octroie à la HEFP des indemnités annuelles pour l'accomplissement de ses tâches. En vertu de l'art. 27 de la loi sur la HEFP, la Confédération peut louer à la HEFP les biens-fonds dont elle a besoin et facturer à la HEFP un montant approprié pour la location de ces biens-fonds.

L'augmentation de CHF 534'00 de la subvention d'exploitation de la Confédération s'explique par l'adaptation du cadre de paiement relatif au message FRI 2021-2024.

## XI Charges de personnel

| Montants libellés en milliers de CHF                    | 2022          | 2021          |
|---|---------------|---------------|
| Salaires  | 27 870        | 28 494        |
| Chargé-e-s de cours externes/<br>partenaires de projets | 3 588         | 4 192         |
| Charges sociales  | 6 032         | 6 953         |
| Frais de personnel                                      | 503           | 379           |
| Autres charges de personnel                             | 370           | 361           |
| <b>Total charges de personnel</b>                       | <b>38 363</b> | <b>40 379</b> |

La diminution des salaires s'explique d'une part par la baisse des effectifs et, d'autre part, par la dissolution des provisions pour les soldes de vacances et d'horaires flexibles. Les coûts moins importants générés par les chargé-e-s de cours externes ou les partenaires de projet sont liés à des recettes elles aussi moins élevées. La diminution des charges sociales s'explique notamment par une dissolution des réserves de cotisations d'employeur. L'augmentation des frais de personnel est due à une activité de voyage ayant repris de l'importance après la pandémie de Covid-19.

## XII Charges immobilières

| Montants libellés en milliers de CHF                           | 2022         | 2021         |
|--|--------------|--------------|
| Loyers (charges comprises) à Lausanne,<br>Lugano et Zollikofen | 4 215        | 4 275        |
| Loyers dans d'autres localités de cours                        | 328          | 265          |
| Maintenance et entretien des objets loués                      | 423          | 366          |
| <b>Total charges immobilières</b>                              | <b>4 966</b> | <b>4 906</b> |

Les charges immobilières ont augmenté de CHF 60'000 par rapport à l'année précédente. La diminution des coûts de location s'explique principalement par des remboursements de charges pour les sites de Lausanne et Lugano. Quant aux loyers plus élevés déboursés pour les locaux de cours externes, ils s'expliquent par le fait qu'il y a eu à nouveau davantage de cours en présentiel. L'augmentation du poste « Maintenance et entretien des objets loués » s'explique par l'acquisition de prestations de tiers et par les travaux de rénovation entrepris sur le site de Zollikofen.

### XIII Frais d'administration

| Montants libellés en milliers de CHF      | 2022       | 2021       |
|---|------------|------------|
| Téléphonie et transmission de données     | 242        | 247        |
| Imprimés et publications                  | 230        | 217        |
| Mobilier, matériel et technique de bureau | 53         | 93         |
| Taxes postales                            | 55         | 61         |
| Autres frais d'administration             | 61         | 61         |
| Frais de copies                           | 52         | 44         |
| <b>Total frais d'administration</b>       | <b>693</b> | <b>723</b> |

Les frais d'administration sont inférieurs de CHF 30'000 à ceux de l'année précédente. La diminution des coûts dans le poste « Mobilier, matériel et technique » est due à une réduction des coûts de mobilier.

### XIV Charges informatiques

| Montants libellés en milliers de CHF             | 2022         | 2021         |
|--|--------------|--------------|
| Matériel informatique                            | 230          | 125          |
| Leasing  | 0            | 11           |
| Logiciels informatiques, licences et hébergement | 742          | 512          |
| Prestations de services et projets               | 1 160        | 963          |
| <b>Total charges informatiques</b>               | <b>2 132</b> | <b>1 611</b> |

Les charges informatiques sont supérieures de CHF 521'000 par rapport à l'année précédente. Les coûts supplémentaires enregistrés au niveau du poste « Matériel informatique » sont dus à un renouvellement de l'infrastructure WLAN sur les trois sites. L'augmentation des coûts au poste « Logiciels informatiques, licences et hébergement », a été induite par des augmentations de prix et par l'acquisition de logiciels de cybersécurité. Quant aux coûts supplémentaires pour les « Prestations de services et projets », ils s'expliquent principalement par le fait que l'exploitation du centre de calcul et l'exploitation d'applications a dû être confiée à des tiers externes suite à des postes non pourvus.

## XV Produits financiers

| Montants libellés en milliers de CHF | 2022      | 2021     |
|--------------------------------------|-----------|----------|
| Dépôts à échéance fixe               | -1        | -2       |
| Intérêts bancaires                   | 11        | 7        |
| <b>Total produits financiers</b>     | <b>10</b> | <b>5</b> |

### 5.6 Observations générales

Pour l'année de référence, les honoraires de l'organe de révision (BDO, Berne) se montent à CHF 20'000 (exercice précédent : CHF 20'000).

## Engagements de leasing

| Montants libellés en milliers de CHF             | 31.12.2022 | 31.12.2021 |
|--|------------|------------|
| Engagements de leasing jusqu'à 1 année           | 0          | 0          |
| Engagements de leasing de 1 à 5 ans              | 0          | 0          |
| Engagements de leasing de plus de 5 ans          | 0          | 0          |
| <b>Total engagements de leasing simple</b>       | <b>0</b>   | <b>0</b>   |
| <b>Frais de leasing pour l'exercice en cours</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>   |

El n'y a plus d'engagements relatifs au leasing.

### Responsabilité solidaire

La HEFP gère le programme de formation continue « FORDIF » en collaboration avec les Universités de Genève et de Lausanne ainsi que la Haute école pédagogique du canton du Vaud. En outre, la HEFP propose une formation CAS en collaboration avec la Haute école spécialisée du Tessin (SUPSI) et l'Université du Tessin (USI). Ces partenariats pourraient donner lieu à des responsabilités solidaires.

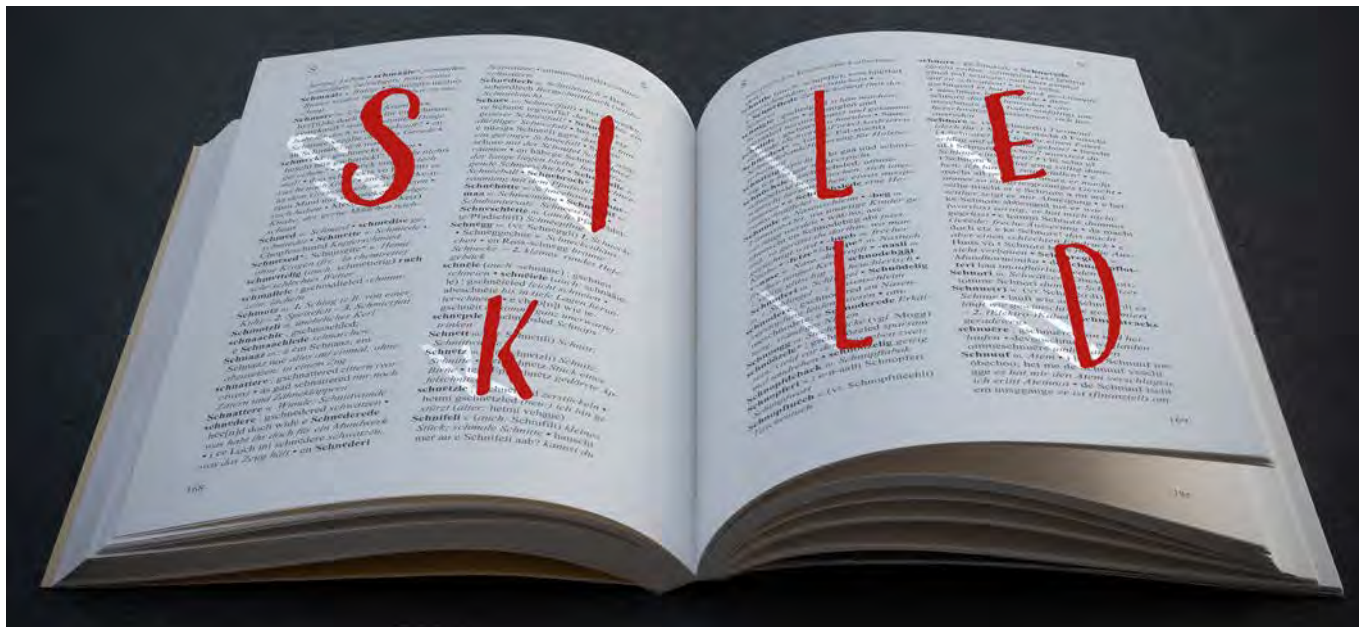
### Événements postérieurs à la date du bilan

Aucun événement postérieur à la date du bilan n'est venu influencer les comptes annuels 2022.

Renens, le 9 mars 2023

Adrian Wüthrich  
Président du Conseil de la HEFP

Pierre-André Schenkel  
Responsable Services



© HEFP/Rahel Manser, École d'Arts Visuels de Saint-Gall

# Rapport de l'organe de révision

## A propos des comptes annuels

### Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP (l'IFFP), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie, variation du capital propre pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe. Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse ainsi qu'à l'ordonnance sur l'IFFP, la loi sur les finances (LFC) et l'ordonnance sur les finances (OFC).

### Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités du Conseil de l'IFFP relatives aux Comptes Annuels

Le Conseil de l'IFFP est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales ainsi que de l'ordonnance sur l'IFFP, de la loi sur les finances (LFC) et de l'ordonnance sur les finances (OFC). Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de l'IFFP est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de l'IFFP a l'intention de liquider l'IFFP ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

## **Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

## **Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires**

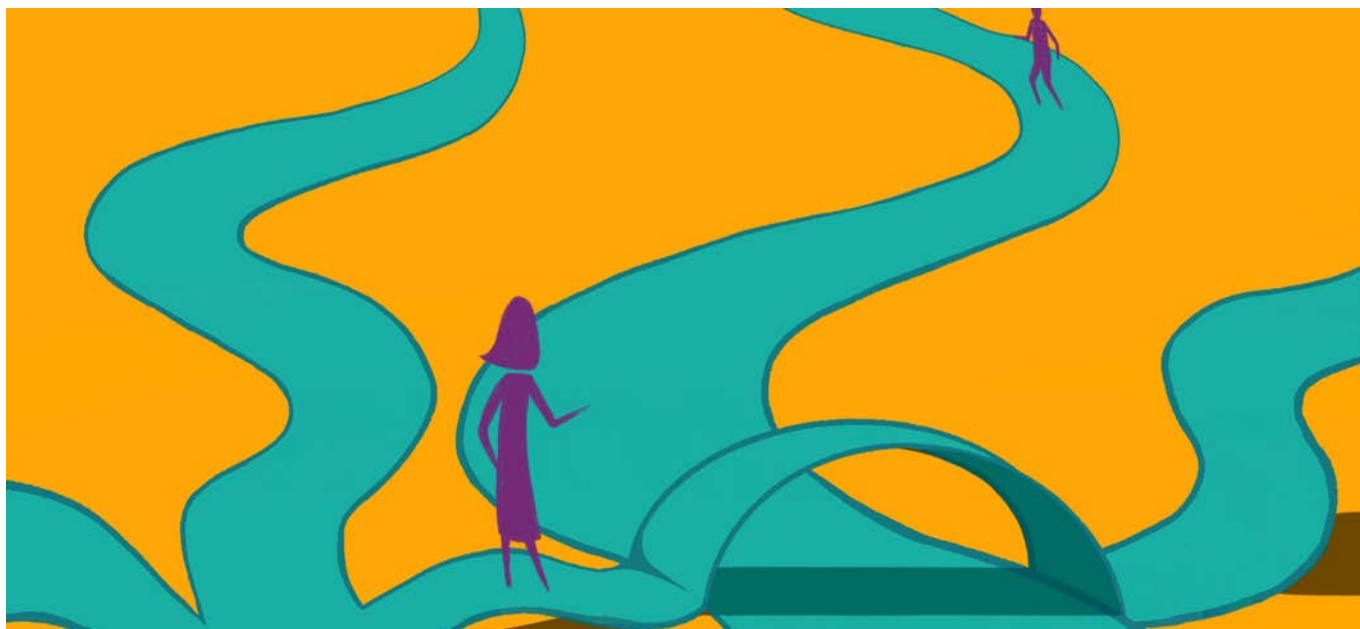
Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de l'IFFP.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 9 mars 2023

BDO SA

|                      |                      |
|----------------------|----------------------|
| Stephan Rohrbach     | pp Maik Morf         |
| Réviseur responsable | Expert-réviser agréé |
| Expert-réviser agréé |                      |



© HEFP/Xenia Grange, École de design et haute école d'art du Valais (EDHEA), Sierre

## Projets de recherche

Liste des projets de recherche en cours et achevés

### **Compétence numérique des enseignant-e-s de formation professionnelle**

*Prof. Dr. Alberto Cattaneo, Dr. Martin Dobricki, Martina Rauseo*

01.01.2020–30.09.2022

### **DigiTrasII: digital transformation in upper secondary schools. Identifying directions and key factors for technology-related school development**

*Prof. Dr. Alberto Cattaneo, Chiara Antonietti*

01.08.2020–31.07.2024

### **MARHVL\_Augmented reality and hypervideo combined: Interactive technologies to support procedural learning in initial vocational education & training**

*Prof. Dr. Alberto Cattaneo, Francesca Amenduni, Vito Candido, Patric Raemy*

01.03.2021–28.02.2025

### **STILLLearning – Innovative training solutions for learning at work in disruptive industries**

*Prof. Dr. Alberto Cattaneo, Francesca Amenduni*

01.10.2020–31.12.2022

### **Digital transformation in Swiss vocational schools. Facilitating and hindering factors in the digitization process of vocational schools**

*Chiara Antonietti, Prof. Dr. Alberto Cattaneo*

01.08.2020–31.07.2024

### **Multimedia learning theory and immersive principle: immersion to support professional training**

*Vito Candido, Prof. Dr. Mireille Betrancourt, Prof. Dr. Alberto Cattaneo, Prof. Dr. Dominik Petko*

01.03.2021–28.02.2025

**BeLEARN VR**

*Prof. Dr. Alberto Cattaneo, Francesca Amenduni, Vito Candido, Rita Cosoli, Gaby Walker*

01.01.2022–31.12.2024

**Video a 360 gradi per la formazione professionale**

*Prof. Dr. Alberto Cattaneo, Francesca Amenduni, Vito Candido, Rita Cosoli*

01.01.2022–31.12.2023

**Définir la qualité de la formation professionnelle: une analyse entre conceptions d'acteurs du terrain et institutionnels**

*Florinda Sauli*

01.02.2019–30.06.2022

**Qualité de la formation professionnelle, tensions de rôle et conséquences chez les apprenti-e-s**

*Matilde Wenger*

01.07.2020–05.05.2022

**Exploring the hypersensitivity of emotionally intelligent individuals: underpinnings and consequences**

*Marina Fiori, Christelle Gillioz, Maroussia Nicolet-dit-Félix*

01.03.2021–28.02.2025

**L'empathie dans les enseignant-e-s d'école professionnelle**

*Marina Fiori, Mathieu Perrin, Florinda Sauli, Laure Tremonte*

15.11.2022–30.06.2023

**Emotional intelligence and hypersensitivity to emotion**

*Maroussia Nicolet-dit-Félix, Marina Fiori*

01.10.2021–31.12.2025

**Exploring learning cultures in vocational education and training and the workplace**

*Prof. Dr. Antje Barabasch, Anna Keller, Dr. Johanna Mugler, Patric Raemy, Gaby Walker, Lona Widmer*

01.01.2021–30.04.2024

**Berufsfelddidaktik in der Schweiz: ihr Beitrag zum Aufbau transversaler Kompetenzen**

*Prof. Dr. Antje Barabasch, Dr. Silke Fischer, Anna Keller*

01.01.2021–31.12.2024

**Flexibles-HF-Studium Sozialpädagogik**

*Prof. Dr. Antje Barabasch, Dr. Barbara Fontanellaz*

01.03.2021–31.12.2022

**BeLEARN: Digitalisierung und Berufsorientierung**

*Prof. Dr. Antje Barabasch, Dr. Silke Fischer, Purav Panchal*

01.01.2022–31.12.2024

**Swiss circular economy of skills and competences: Innovative learning concepts**

*Prof. Dr. Antje Barabasch, Milan Glatzer, Dr. Johanna Mugler*

01.02.2022–31.07.2025



### **New learning cultures in work-integrated learning across vocational education and training (VET)**

*Prof. Dr. Antje Barabasch*

01.09.2022–30.04.2023

### **AGORA – In the heart of apprenticeship: when a large audience experiences training in a company**

*Prof. Dr. Nadia Lamamra, Dr. Barbara Duc*

01.06.2019–31.12.2022

### **La santé au travail : un impensé de la socialisation professionnelle des apprenti-e-s**

*Dr. Barbara Duc, Prof. Dr. Nadia Lamamra, Dr. Gilles Descloux, Dr. Barbara Duc, Mathilde Romanens*

01.10.2021–30.09.2025

### **Top Ausbildungsbetriebe (TAB) Renforcement des compétences des formateurs en entreprise**

*Prof. Dr. Nadia Lamamra, Prof. Dr. Jürg Schweri, Dr. Matilde Wenger*

01.07.2021–30.06.2023

### **Bilan sur le travail des conseillères et conseillers aux apprenti-e-s et perspectives de développement du système d'accompagnement du canton de Vaud**

*Prof. Dr. Isabelle Caprani, Dr. Kerstin Duemmler*

15.12.2021–15.05.2022

### **INVOL Integrationsvorlehre – Beratungsmandat SEM (F&E)**

*Dr. Alexandra Felder, Dr. Marlise Kammermann, Regula Stucki,*

01.05.2022–31.07.2024

### **Anrechnungspraxis von Bildungsleistungen an höheren Fachschulen**

*Prof. Dr. Carmen Baumeler, Prof. Dr. Patrizia Salzmänn, Amélie Deschenaux, Dr. Sonja Engelage, Christine Hämmerli, Jörg Neumann*

15.10.2019–30.12.2022

### **Digitalization and transmission of clinical information in nursing: implications and perspectives (digi-care)**

*Prof. Dr. Patrizia Salzmänn, Prof. Dr. Ines Trede, Kezia Löffel, Stephy-Mathew Moozhiyil, Sandro Perrini, Dr. Deli Salini, Andrea Carla Volpe*

01.10.2020–31.10.2023

### **Accompagnement à la mise en oeuvre d'un dispositif de formation école des cadres**

*Roxanne Bruchez Ischi, Dr. Sandrine Cortessis*

01.06.2019–31.01.2022

### **Les récits d'expériences comme modalité d'apprentissage institutionnalisée**

*Dr. Sandrine Cortessis, Amélie Deschenaux*

01.01.2022–30.09.2022

### **The role of training firms for apprentices' transition to tertiary education and work – a longitudinal study**

*Prof. Dr. Jürg Schweri, Dr. Manuel Aepli, Pontus Thürk af Burén*

01.09.2020–31.08.2024

### **5. Kosten-Nutzen-Erhebung der beruflichen Grundbildung aus Sicht der Betriebe (KNBB)**

*Alexander Gehret, Prof. Dr. Jürg Schweri, Dr. Manuel Aepli, Dr. Andreas Kuhn*

01.01.2021–30.09.2025

**Expertenbericht zu Berufsfeldentwicklung vor dem Hintergrund aktueller Entwicklungen und des Strukturwandels**

*Prof. Dr. Jürg Schweri, André Zbinden, Filippo Pusterla, Alexandra Strebel*

12.09.2022–31.05.2023

**J Support services related to European Quality Assurance in VET EQAVET, graduate tracking and flexibility in ECVET**

*Prof. Dr. Jürg Schweri*

01.06.2022–30.11.2022

**The role of vocational specificity and skill demand in explaining long-term labour market outcomes of people with VET**

*Prof. Dr. Irene Kriesi, Dr. Miriam Groenning*

01.05.2019–31.12.2022

**Abschlüsse Pflege und Betreuung**

*Barbara Petrini, Prof. Dr. Jürg Schweri, Prof. Dr. Ines Trede, Dr. Belinda Aeschlimann, Dr. Seraina Leumann, Jörg Neumann, Prof. Dr. Ursula Scharnhorst Dähler, Franziska Wettstein*

01.08.2020–31.05.2023

**Evaluation Projekt Friendly Workspace Apprentice**

*Prof. Dr. Lars Balzer, Dr. Véronique Eicher*

01.12.2019–15.09.2022

**Externe Evaluation des Projektes n47e8 des Bildungszentrums Limmattal**

*Prof. Dr. Lars Balzer, Dr. Véronique Eicher*

01.07.2019–31.01.2023

**Wie beeinflussen psychologische Faktoren das Ausfüllverhalten bei geräteübergreifenden Online-Befragungen und wie hängen sie mit der Datenqualität zusammen?**

*Ellen Laupper, Prof. Dr. Lars Balzer*

01.08.2019–30.09.2024

**Strengthening partnership between Swiss and Cambodian institutions on COVID-19 research**

*Prof. Dr. Lars Balzer*

01.02.2021–31.07.2022

**Evaluation der Führungsgrundsätze in der GEWA**

*Prof. Dr. Lars Balzer*

01.06.2021–30.09.2023

**Qualifizierung in Evaluation – Niedersächsisches Landesinstitut für schulische Qualitätsentwicklung**

*Prof. Dr. Lars Balzer*

01.11.2021–31.03.2022

**Jugendprojekt LIFT, Evaluationsbereich A 2021/2022**

*Prof. Dr. Lars Balzer*

01.01.2022–31.03.2023

**Unterstützung des Mittelschul- und Berufsbildungsamts Bern bei Evaluationen**

*Prof. Dr. Lars Balzer*

01.04.2022–31.12.2022

**Évaluation du nouveau plan d'étude cadre de l'esede**

*Dr. Véronique Eicher, Dr. Marlise Kammermann, Prof. Dr. Lars Balzer*

01.10.2022–30.06.2025

**Abschluss der Projektbegleitung von Informatik 4.0, gibb iet Bern**

*Prof. Dr. Lars Balzer*

01.01.2022–31.12.2022

**Evaluation des Angebotes Young Insurance Professional VBV**

*Prof. Dr. Lars Balzer, Dr. Marlise Kammermann*

01.05.2022–31.01.2023

**Unterstützung bei der Evaluation Betriebsanstellung HF Pflege**

*Prof. Dr. Lars Balzer*

01.08.2022–28.02.2023

**Evaluation des Studienprogramms Nachwuchsförderung Dozierende der Qualifizierung von BBVs**

*Dr. Véronique Eicher, Ellen Laupper*

01.09.2022–30.06.2024

**Entwicklungspfade mit LIFT**

*Prof. Dr. Lars Balzer, Dr. Sara Hutchison*

01.07.2020–31.12.2022



© HEFP/Claudio Hetzel, École d'Arts Visuels de Saint-Gall

## Publications

### Liste des publications

### Rapports

Balzer, L. (2022). *Evaluation des Programms "Jugendprojekt LIFT", Evaluationsbereich A 2021 – Bericht*. Zollikofen: Eidgenössische Hochschule für Berufsbildung EHB.

Balzer, L. (2022). *Informatikausbildung 4.0, GIBB iet Bern - Kurzbericht der Projektbegleitung, Stand Q3/2021*. Zollikofen: Eidgenössische Hochschule für Berufsbildung EHB.

Duemmler, K., & Caprani, I. (2022). *Bilan sur le travail des conseillères et conseillers aux apprenti-e-s. Perspectives de développement du système de surveillance et accompagnement du canton de Vaud. Rapport Mandat étape 3*. Renens : Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP.

Cattani, D., Bednarz, F., & Salini, D. (2022). *Indagine RelPlus: Executive Summary. Progetto LINEA - Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport (DECS) del Cantone Ticino*. Lugano: Scuola universitaria federale per la formazione professionale.

Cattani, D., Bednarz, F., Salini, D., & Alberton, S. (2022). *Indagine RelPlus - Analisi e prospettive di sviluppo di un percorso formativo innovativo. Progetto LINEA - Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport (DECS) del Cantone Ticino*. Lugano: Scuola universitaria federale per la formazione professionale SUFFP.

Eicher, V., & Balzer, L. (2022). *Evaluation Projekt "Friendly Work Space Apprentice". Schlussbericht zur dritten Pilotphase (2019/2020), zur Post-Pilotphase bei einem Pilotbetrieb (2020/2021) und zur Pilotphase FWS Apprentice Experts (2021/2022)*. Zollikofen: Eidgenössische Hochschule für Berufsbildung EHB.

Felder, A., Caprani, I., & Duemmler, K. (2022). *Comment les apprenti-e-s développent leur identité professionnelle durant la formation en entreprise ?* Renens: Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP.

Grønning, M., Hänni, M., & Trede, I. (2022). *Mobilité à l'intérieur d'un champ d'activité professionnelle : les défis pour le développement des métiers et la garantie d'une main-d'oeuvre qualifiée*. OBS HEFP Zoom sur les tendances no. 2. Zollikofen : Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP.

Hänni, M., & Kriesi, I. (2022). *Maturité professionnelle : quel rôle jouent les conditions d'admission cantonales ?* OBS HEFP Zoom sur les tendances no. 1. Zollikofen : Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP.

Hutchison, S., & Balzer, L. (2022). *Forschungsprojekt "Kompetenzentwicklung mit LIFT"*. Abschlussbericht. Zollikofen: Eidgenössische Hochschule für Berufsbildung EHB.

Kriesi, I., Bonoli, L., Grønning, M., Hänni, M., Neumann, J., & Schweri, J. (2022). *La formation professionnelle au niveau international et en Suisse – tensions, défis, développements, potentiels*. OBS HEFP Rapport de tendance 5. Zollikofen : Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP.

Lamamra, N., & Wenger, M. (2022). *Quotidien et besoins des formateurs et formatrices en entreprise. Rapport d'analyse et propositions d'offres de formations continues*. Renens : Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP.

Lamamra, N., & Wenger, M. (2022). *Synthèse – quotidien et besoins des formateurs et formatrices en entreprise. Rapport d'analyse et propositions d'offres de formations continues*. Renens : Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP.

Leumann, S., & Trede, I. (2022). *Scénarios de tendances. Projet « Titres de formation dans les soins et l'accompagnement »*. Zollikofen : Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP.

Rauseo, M., Antonietti, C., Amenduni, F., & Cattaneo, A. (2022). *Les compétences numériques des enseignantes et des enseignants de la formation professionnelle. Rapport sur l'enquête menée en hiver 2022*. Lugano : Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP.

Rauseo, M., Antonietti, C., Amenduni, F., & Cattaneo, A. (2022). *Didactique et processus de transformation numérique dans les écoles professionnelles. Bonnes pratiques issues du projet « Compétences numériques des enseignantes et des enseignants de la formation professionnelle »*. Lugano: Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP.

Salini, D., & Cattani, D. (2022). *Progetto Re Care - Favorire REinserimento e REsilenza nelle cure. Rapporto di attività Azione B - Fasi 1 e 2: Indagine volta alla preparazione di un programma modulare di perfezionamento sul tema delle cure di lunga durata*. Lugano: Scuola universitaria federale per la formazione professionale SUFFP.

Salzmann, P., Engelage, S., Hämmerli, C., Neumann, J., & Baumeler, C. (2022). *Anrechnungspraxis von Bildungsleistungen an höheren Fachschulen*. Schlussbericht. Zollikofen: Eidgenössische Hochschule für Berufsbildung EHB.

Weich, M., Lüthi, F., Templer, F., & Stalder, B. E. (2022). *Erfolgreich übergetreten? Mathematikleistungen und Engagement in naturwissenschaftlichen Studiengängen*. Bern: Pädagogische Hochschule Bern.

## Articles parus dans des ouvrages

- Barabasch, A. (2022). Berufsfelddidaktik in der Schweiz – ein weites (Forschungs-)Feld. In A. Barabasch (Hrsg.), *Berufliche Didaktik in der Schweiz* (S. 11-34). Bern: hep.
- Barabasch, A., & Keller, A. (2022). Individualisierung des Lernens am Arbeitsplatz mit digitalen Technologien: Neue Lernkulturen in der Ausbildung von Lernenden. In P. Schlögl, G. A. Ostendorf, J. Bock-Schappelwein & F. Gramlinger (Hrsg.), *Wie wollen wir arbeiten? Berufliches Lernen zwischen Tradition und Transformation. Beiträge zur 7. Berufsbildungsforschungskonferenz BBFK* (S. 197-207). Bielefeld: wbv.
- Bausch, L. (2022). Kompetenzen in der Schule beurteilen: Der Beitrag der Situationsdidaktik. In G. Ghisla, E. Boldrini, C. Gremion, F. Merlini, & E. Wüthrich (Hrsg.), *Didaktik und Situationen: Ansätze und Erfahrungen für die Berufsbildung* (S. 189-196). Bern: hep.
- Boldrini, E., & Wüthrich, E. (2022). Situationsdidaktik – Anwendungsgrundsätze eines vielseitigen Ansatzes. In G. Ghisla, E. Boldrini, C. Gremion, F. Merlini, & E. Wüthrich (Hrsg.), *Didaktik und Situationen: Ansätze und Erfahrungen für die Berufsbildung* (S. 25-36). Bern: hep.
- Boldrini, E., & Cattaneo, A. (2022). Situationsdidaktik und Praxisanalyse in der Ausbildung von Lehrkräften. In G. Ghisla, E. Boldrini, C. Gremion, F. Merlini, & E. Wüthrich (Hrsg.), *Didaktik und Situationen: Ansätze und Erfahrungen für die Berufsbildung* (S. 227-238). Bern: hep.
- Boldrini, E., & Wüthrich, E. (2022). A Situation-Based Model for Swiss VPET Teacher and Trainers' Education: Main Orientations and Structure. In F. Büning, G. Spöttl, & H. Stolte (Eds.), *Technical and Vocational Teacher Education and Training in International an Development Co-Operation*. Technical and Vocational Education and Training: Issues, Concerns and Prospects Vol. 34 (pp. 393-412). Singapore: Springer.
- Bonoli, L. (2022). Un climat consensuel. Formation professionnelle et milieux syndicaux en Suisse entre 1880 et 1930. Dans G. Bodé, S. Lembré & M. Thivend (dir.), *Une formation au travail pour tous ? La loi Astier, un projet pour le XX siècle* (pp. 325-339). Paris: Classiques Garnier.
- Bonoli, L., & Vorpe, J. (2022). Staatliche Regulierung und Autonomie der Akteure im Schweizer Berufsbildungssystem aus historischer Perspektive. In H. Bremer, R. Dobischat, & G. Molzberger (Hrsg.), *Bildungspolitik, Bildung und Arbeit* (Band 7, S. 127-147). Wiesbaden: Springer VS.
- Burch, I., & Petrini, B. (2022). Zur Einführung in die Situationsdidaktik – Herausforderungen und Lösungsansätze. In G. Ghisla, E. Boldrini, C. Gremion, F. Merlini, & E. Wüthrich (Hrsg.), *Didaktik und Situationen: Ansätze und Erfahrungen für die Berufsbildung* (S. 217-226). Bern: hep.
- Cattaneo, A., & Boldrini, E. (2022). Erfahrungsraum und Situationsdidaktik. Analogien, Unterschiede und Herausforderungen. In G. Ghisla, E. Boldrini, C. Gremion, F. Merlini, & E. Wüthrich (Hrsg.), *Didaktik und Situationen: Ansätze und Erfahrungen für die Berufsbildung* (S. 119-130). Bern: hep.
- Cattaneo, A., & Gurtner, J.-L. (2022). Learning Technologies as a Powerful Way to turn Alternation into an Opportunity to Embed Theoretical Knowledge in Practical Experience: The Erfahrungsraum Model. In P. Dillenbourg, A. Cattaneo, J.-L. Gurtner, & R. L. Davis (Eds.), *Educational Technologies for Vocational Education. Experiences as Digital Clay* (pp. 16-20). Lugano, Lausanne: SFUVET-EPFL.
- Cattaneo, A., Gurtner, J.-L., & Coppi, A. (2022). Sharing Experience: The Painters' Story. In P. Dillenbourg, A. Cattaneo, J.-L. Gurtner, & R. L. Davis (Eds.), *Educational Technologies for Vocational Education. Experiences as Digital Clay* (pp. 32-41). Lugano, Lausanne: SFUVET-EPFL.

- Cattaneo, A., Gurtner, J.-L., Caruso, V., & Coppi, A. (2022). Annotating Experience: The Clothing Designers' Story and Beyond. In P. Dillenbourg, A. Cattaneo, J.-L. Gurtner, & R. L. Davis (Eds.), *Educational Technologies for Vocational Education. Experiences as Digital Clay* (pp. 42-51). Lugano, Lausanne: SFUVET-EPFL.
- Cattaneo, A., Gurtner, J.-L., Motta, E., & Mauroux, L. (2022). Collecting and Saving Meaningful Experience: The Bakers' and Chefs' Stories. In P. Dillenbourg, A. Cattaneo, J.-L. Gurtner, & R. L. Davis (Eds.), *Educational Technologies for Vocational Education. Experiences as Digital Clay* (pp. 21-31). Lugano, Lausanne: SFUVET-EPFL.
- Dillenbourg, P., Cattaneo, A., Gurtner, J.-L., & Davis, R. L. (2022). Introduction. In P. Dillenbourg, A. Cattaneo, J.-L. Gurtner, & R. L. Davis (Eds.), *Educational Technologies for Vocational Education. Experiences as Digital Clay* (pp. 2-7). Lugano, Lausanne: SFUVET-EPFL.
- Dillenbourg, P., Cattaneo, A., Gurtner, J.-L., & Davis, R. L. (2022). Synthesis. In P. Dillenbourg, A. Cattaneo, J.-L. Gurtner, & R. L. Davis (Eds.), *Educational Technologies for Vocational Education. Experiences as Digital Clay* (pp. 100-101). Lugano, Lausanne: SFUVET-EPFL.
- Eigenmann, P., & Ruoss, T. (2022). Schüler\*innen in der historischen Bildungsforschung. In H. Bennewitz, H. de Boer & S. Thiersch (Hrsg.), *Handbuch der Forschung zu Schülerinnen und Schülern* (S. 23-32). Münster: Waxmann.
- Fischer, S., & Barabasch, A. (2022). Zur Förderung von Kreativität in der kaufmännischen Grundbildung. In A. Barabasch (Hrsg.), *Berufliche Didaktik in der Schweiz* (S. 231-260). Bern: hep.
- Fischer, S., & Barabasch, A. (2022). Gamification. A Novel Didactical Approach for 21st Century Learning. In E. Wuttke, J. Seifried, & H. M. Niegemann (Eds.), *Vocational Education and Training in the Age of Digitization* (pp. 89-108). Opladen: Barbara Budrich.
- Fischer, S., & Barabasch, A. (2022). Struktur und Ansehen der Ausbildung von Berufsschullehrpersonen in den DACH-Ländern. In A. Barabasch (Hrsg.), *Berufliche Didaktik in der Schweiz* (S. 70-102). Bern: hep.
- Fristalon, I. (2022). Berufsdidaktik und Situationsanalyse in der Ausbildung von Lehrpersonen – ein ethnografischer und entwicklungsbezogener Ansatz. In G. Ghisla, E. Boldrini, C. Gremion, F. Merlini, & E. Wüthrich (Hrsg.), *Didaktik und Situationen: Ansätze und Erfahrungen für die Berufsbildung* (S. 197-206). Bern: hep.
- Gremion, C., & Perriard, L. (2022). L'autoévaluation à distance, source d'engagement pour l'adulte en formation ? Dans J.-M. Nolla, G. Samson, & F. Lafleur (dir.), *Autoévaluation en formation à distance: Intérêts, logiques et stratégies* (p. 69-86). Québec: Presse de l'Université du Québec.
- Gremion, C., & Vaudan Méresse, A. (2022). Accompagner et contrôler l'apprentissage dans un ePortfolio: Une aporie? Dans N. Talbot & S. El Euch (dir.), *L'évaluation des compétences: une pluralité de défis* (p. 35-50). JDF Editions.
- Jöhr, M., Kammermann, M., & Meier, T. (2022). Die Situationsdidaktik in den Zertifikatslehrgängen für Auszubildende. In G. Ghisla, E. Boldrini, C. Gremion, F. Merlini, & E. Wüthrich (Hrsg.), *Didaktik und Situationen: Ansätze und Erfahrungen für die Berufsbildung* (S. 239-248). Bern: hep.
- Jonas Lambert, K., & Barabasch, A. (2022). Bilingualen Unterricht in der Schweizer Berufsbildung umsetzen. In J. Robin & M. Zimmermann (Hrsg.), *La didactique des langues dans la formation initiale des enseignant.e.s en Suisse / Fremdsprachendidaktik in der Schweizer Lehrer\*innenbildung* (S. 123-143). Bern: Peter Lang.
- Jonas Lambert, K., Barabasch, A., Mandra, G., & Vonlanthen, M. (2022). Situationsdidaktik (SID) als Rahmenkonzept für den handlungskompetenzorientierten bilingualen Berufskundeunterricht. In G. Ghisla, E. Boldrini, C. Gremion, F. Merlini, & E. Wüthrich (Hrsg.), *Didaktik und Situationen. Online. Ergänzende Texte* (S. 97-112). Bern: hep.
- Keller, A., Stähli, R., & Barabasch, A. (2022). Coaching zur Unterstützung des selbständigen Lernens im Betrieb – ein

- Ansatz, der sich auch für die Anwendung in der Berufsschule eignet? In A. Barabasch (Hrsg.), *Berufliche Didaktik in der Schweiz* (S. 133-157). Bern: hep.
- Lamamra, N. (2022). Jeux de genre en formation professionnelle initiale. Socialisations, distance aux normes et résistances. Dans S. Depoilly & J. Benet (dir.), *Inégalité de genre dans l'enseignement professionnel* (p. 203-221). Lille: Presses universitaires.
- Laupper, E., Eicher, V., & Balzer, L. (2022). Situationsdidaktik in der Aus- und Weiterbildung: Evaluationsansätze und erste Ergebnisse. In G. Ghisla, E. Boldrini, C. Gremion, F. Merlini, & E. Wüthrich (Hrsg.), *Didaktik und Situationen: Ansätze und Erfahrungen für die Berufsbildung* (S. 147-160). Bern: hep.
- Leumann, S., & Scharnhorst, U. (2022). Situiertes Lernen: Theoretische Ursprünge und Bedeutung für die duale Berufsbildung. In G. Ghisla, E. Boldrini, C. Gremion, F. Merlini, & E. Wüthrich (Hrsg.), *Didaktik und Situationen: Ansätze und Erfahrungen für die Berufsbildung* (S. 107-118). Bern: hep.
- Salini, D., & Durand, M. (2022). Concevoir des formations développementales. Dans G. Poizat & S. Flandin (dir.), *Conception - Recherche - Activité - Formation - Travail* (pp. 141-160). Toulouse: Octarès.
- Maubant, P., & Gremion, C. (2022). Analyse der Arbeitstätigkeit und duale Berufsbildung. In G. Ghisla, E. Boldrini, C. Gremion, F. Merlini, & E. Wüthrich (Hrsg.), *Didaktik und Situationen: Ansätze und Erfahrungen für die Berufsbildung* (S. 67-72). Bern: hep.
- Neuhaus, O. (2022). La situation : objet d'enquête collaborative pour aider l'entrée en profession des enseignants professionnels novices? Dans G. Ghisla, E. Boldrini, C. Gremion, F. Merlini & E. Wüthrich (dir.), *Didactique et situations - Textes additionnels en ligne* (p. 113-126). Berne: hep.
- Parmelin, G., Wüthrich, A., & Fontanellaz, B. (2022). Vorwort zu Didaktik und Situationen. In G. Ghisla, E. Boldrini, C. Gremion, F. Merlini, & E. Wüthrich (Hrsg.), *Didaktik und Situationen. Ansätze und Erfahrungen für die Berufsbildung* (S. 9-12). Bern: hep.
- Piccini, C. (2022). Situationsdidaktik im Unterricht an der Berufsmaturität: Argumente und Grundsätze. In G. Ghisla, E. Boldrini, C. Gremion, F. Merlini, & E. Wüthrich (Hrsg.), *Didaktik und Situationen: Ansätze und Erfahrungen für die Berufsbildung* (S. 169-178). Bern: hep.
- Rebord, N., Murat, S., & Hefhaf, J. (2022). Interdisziplinarität, Projektunterricht und Problemsituationen. In G. Ghisla, E. Boldrini, C. Gremion, F. Merlini, & E. Wüthrich (Hrsg.), *Didaktik und Situationen: Ansätze und Erfahrungen für die Berufsbildung* (S. 207-214). Bern: hep.
- Salini, D., & Durand, M. (2022). Ontologie et épistémologie enactives dans l'approche de l'activité en éducation. Dans G. Poizat & S. Flandin (dir.), *Conception - Recherche - Activité - Formation - Travail* (pp. 17-40). Toulouse: Octarès.
- Salini, D., Piccini, C., & Romanelli-Nicoli, M. (2022). Situationsdidaktik und Problemsituationen: Wie lassen sich Innovationen im Unterricht entwickeln? In G. Ghisla, E. Boldrini, C. Gremion, F. Merlini, & E. Wüthrich (Hrsg.), *Didaktik und Situationen: Ansätze und Erfahrungen für die Berufsbildung* (S. 179-188). Bern: hep.
- Salzmann, P., & Hämmerli, C. (2022). Anrechnung von Bildungsleistungen in der beruflichen Grundbildung in der Schweiz: Umsetzung und Herausforderungen aus der Sicht der Kantone. In P. Schlögl, G. A. Ostendorf, J. Bock-Schappelwein & F. Gramlinger (Hrsg.), *Wie wollen wir arbeiten? Berufliches Lernen zwischen Tradition und Transformation. Beiträge zur 7. Berufsbildungsforschungskonferenz BBFK* (S. 263-274). Bielefeld: wbv.
- Sappa, V. (2022). Integriertes Lernen zwischen Schule und Arbeit. In G. Ghisla, E. Boldrini, C. Gremion, F. Merlini, & E. Wüthrich (Hrsg.), *Didaktik und Situationen: Ansätze und Erfahrungen für die Berufsbildung* (S. 161-168). Bern: hep.



Schmuki, D. (2022). Kern der kompetenzorientierten Situationsdidaktik – Wissen instrumental nutzen am Beispiel des ABU-Unterrichts. In G. Ghisla, E. Boldrini, C. Gremion, F. Merlini, & E. Wüthrich (Hrsg.), *Didaktik und Situationen: Ansätze und Erfahrungen für die Berufsbildung* (S. 99-106). Bern: hep.

Schuler, M., & Vogt, B. (2022). Lehrpläne für einen situationsorientierten Unterricht an Berufsfachschulen. In G. Ghisla, E. Boldrini, C. Gremion, F. Merlini, & E. Wüthrich (Hrsg.), *Didaktik und Situationen: Ansätze und Erfahrungen für die Berufsbildung* (S. 249-260). Bern: hep.

Sello, M., & Gremion, C. (2022). Situationen und Referenzialisierung zur Förderung und Beurteilung sozialer Kompetenzen. In G. Ghisla, E. Boldrini, C. Gremion, F. Merlini, & E. Wüthrich (Hrsg.), *Didaktik und Situationen: Ansätze und Erfahrungen für die Berufsbildung* (S. 261-270). Bern: hep.

Stalder, B. E., & Lüthi, F. (2022). Enhancing the Standing of VET in Switzerland. In S. Billett, B. E. Stalder, V. Aarkrog, S. Choy, & S. Hodge (Eds.), *The Standing of Vocational Education and the Occupations it Serves: Current Concerns and Strategies for Enhancing that Standing* (Vol. 32, pp. 247-264). Cham: Springer.

## Ouvrages

Barabasch, A. (Hrsg.). (2022). *Berufliche Didaktik in der Schweiz*. Bern: hep.

Barabasch, A., & Keller, A., & Schumacher, B. (2022). *Jump in. Verantwortungsvoll lernen und arbeiten bei der Schweizerischen Post*. Bern: hep.

Dillenbourg, P., Cattaneo, A., Gurtner, J.-L., & Davis, R. L. (2022). *Educational Technologies for Vocational Education. Experiences as Digital Clay*. Lugano, Lausanne: SFUVET-EPFL.

Eckert-Stauber, R. & Schmuki, D. (Hrsg.) (2022). *mySkillbox – die innovative Lehr- und Lernumgebung für den allgemeinbildenden Unterricht*. Bern: hep.

Eckert-Stauber, R. & Schmuki, D. (2022). *mySkillbox – Sammlung aller Instrumente der beiden Lernbereiche sowie der überfachlichen Instrumente*. Bern: hep.

Ghisla, G., Boldrini, E., Gremion, C., Merlini, F., & Wüthrich, E. (Hrsg.). (2022). *Didaktik und Situationen. Ansätze und Erfahrungen für die Berufsbildung*. Bern: hep.

Meier, T., Jöhr, M., & Kammermann, M. (2022). *Ausbilden und Lernen am dritten Lernort. Situationsorientierte Didaktik für Ausbildende*. Bern: hep.

Merlini, F. (2022). *Ritornare in sé. L'interiorità smarrita e l'infinita distrazione*. Torino: Aragno.

Rebord, N. (2022). *La colorieuse d'arcs-en-ciel*. Paris: Persée.

## Articles parus dans des revues spécialisées et les journaux

Aepli, M., Kuhn, A., & Schweri, J. (2022). La différence diminue ..., mais reste grande. Choix du métier chez les jeunes femmes et hommes. *Skilled*, 2, 14-15.

Aepli, M., Kuhn, A., & Schweri, J. (2022). La Suisse alémanique se fie davantage aux entreprises que la Suisse romande. *Transfer, Berufsbildung in Forschung und Praxis (SGAB)*, 1/2022.

- Amenduni, F. (2022). Perspectives sur la robotique éducative de la part d'un enseignant d'une école professionnelle : Entretien avec Andrea Albertini. *Roteco Newsletter*, 16 février 2022.
- Amenduni, F., & Cattaneo, A. (2022). Les opportunités de l'apprentissage en entreprise. *Skilled*, 1, 14-15.
- Bonoli, L. (2022). Der weltberühmte Kompromiss. *NZZ Geschichte*, (Februar), 48-52.
- Caprani, I., & Duemmler, K. (2022). Les conseillères et conseillers aux apprenti-e-s : une fonction nécessaire pourtant peu répandue en Suisse : L'accompagnement de l'apprentissage dans le Canton de Vaud. *Transfert. Formation professionnelle dans la recherche et la pratique (SRFP)*, 3/2022.
- Cattaneo, A. (2022). L'apprentissage numérique : en exploitons-nous vraiment toutes les possibilités ? *Transfert. Formation professionnelle dans la recherche et la pratique (SRFP)*, 3/2022.
- Cattaneo, A. (2022). Digitales Lernen: Nutzen wir wirklich alle Möglichkeiten? Überlegungen zur Integration von Technologien in die Berufsbildung. *BWP - Berufsbildung in Wissenschaft und Praxis*, 51(2), 8-12.
- Clément, A., Fasnacht, A., & Grolimund, M. (2022). Un parcours multiple pour une expérience unique. Mobilité dans la formation professionnelle. *Skilled*, 2, 20-21.
- Dorsa, L. (2022). « J'aime le contact avec le terrain », Interview avec Luca Bausch, maître d'enseignement à la HEFP. *Skilled*, 1, 39.
- Dorsa, L. (2022). « La transmission du savoir est intrinsèque à mon travail », Interview avec Gabriella Andriolo, enseignante en école supérieure. *Skilled*, 2, 35.
- Dorsa, L. (2022). Mission spatiale. Pratiquer l'interdisciplinarité. *Skilled*, 1, 18.
- Dorsa, L., Pelozzi, J., & Probst, L. (2022). De quoi avez-vous tiré le meilleur profit chez nous ? Enquête de la communication HEFP. *Skilled*, 1, 12-13.
- Duc, B., & Lamamra, N. (2022). Le quotidien méconnu des formateurs·trices en entreprise. *Revue [petite] enfance*, 138, 28-38.
- Duemmler, K., & Caprani, I. (2022). Des prestations inégales pour les apprenti-e-s et les entreprises ? *Transfert. Formation professionnelle dans la recherche et la pratique (SRFP)*, 1/2022.
- Duemmler, K., Felder, A., & Caprani, I. (2022). Conditions de formation du point de vue des apprenti-e-s : Formation professionnelle initiale en maçonnerie. *Transfert. Formation professionnelle dans la recherche et la pratique (SRFP)*, 2/2022.
- Engelage, S., Baumeler, C., Hämmerli, C., & Salzmann, P. (2022). Les coulisses de la pratique. Prise en compte des acquis dans les écoles supérieures. *Skilled*, 2, 4-7.
- Felder, A., Caprani, I., & Duemmler, K. (2022). De l'intérêt d'accompagner les apprenti-e-s. *REISO.org Revue d'information sociale*, 28.04.2022. [en ligne]
- Feller, M. (2022). « C'est un plaisir de pouvoir leur donner toutes les cartes », Interview avec Simon von Martini, diplômé du CAS Encadrement individuel à la HEFP. *Skilled*, 1, 35.
- Fiori, M., Tremonte, L., & Sauli, F. (2022). Le rôle de l'empathie dans l'apprentissage. *Skilled*, 1, 10-11.
- Fristalon, I., & Cortessis, S. (2022). Retour sur le parcours. *Skilled*, 1, 23.

- Gonon, P., & Bonoli, L. (2022). Une barrière de rösti ou de polenta dans notre système de formation ? La formation professionnelle dans la polarité entre la confédération et les cantons. *Transfert. Formation professionnelle dans la recherche et la pratique (SRFP)*, 1/2022.
- Hutchison, S., Eicher, V., & Balzer, L. (2022). Un précieux soutien à l'entrée du monde professionnel. Parcours professionnels de jeunes LIFT. *Skilled*, 2, 25.
- Jöhr, M. (2022). Le pas vers la haute école spécialisée. *Skilled*, 2, 17.
- Kammermann, M. (2022). Apprendre : mode d'emploi. *Skilled*, 1, 20-21.
- Kammermann, M., Stalder, B. E., & Schönbächler, M.-T. (2022). Fachkräftesicherung durch die Integrationsvorlehre. Ergebnisse zum Schweizer Pilotprogramm INVOL. *BWP - Berufsbildung in Wissenschaft und Praxis*, 51(1), 51-55.
- Keller, A., & Barabasch, A. (2022). Travailler en commun est motivant. *Skilled*, 1, 17.
- Kieliger, J. (2022). « Je peux changer de niveau d'observation », Interview avec Corinne Hadorn, une experte en formation professionnelle. *Skilled*, 2, 34.
- Kieliger, J., & Bonoli, L. (2022). Le long chemin vers un centre de formation national. *Skilled*, 1, 26-27.
- Kriesi, I. (2022). Apprendre en entreprise favorise l'aptitude interdisciplinaire. *Skilled*, 1, 16.
- Kriesi, I., & Grønning, M. (2022). From Vocational Education to Labour Market Integration. *Open Access Government*, 33 (January), 192-193.
- Lamamra, N., & Duc, B. (2022). Des conditions d'exercice peu connues. *Skilled*, 1, 8-9.
- Lamamra, N., & Duc, B. (2022). Des parcours inattendus. *Skilled*, 2, 8-9.
- Lüthi, F., & Saner, P. (2022). Sens ou statut – qu'est-ce qui façonne la carrière ? *Skilled*, 2, 18.
- Moretton, F. (2022). À la jonction entre l'humain et la machine. *Skilled*, 2, 22-23.
- Petko, D., Antonietti, C., Schmitz, M.-L., Consoli, T., Gonon, P., & Cattaneo, A. (2022). Transformation digitale du degré secondaire II. Premiers résultats d'une enquête représentative menée en Suisse. *Gymnasium Helveticum*, 5, 20-21.
- Probst, L. (2022). « Je voulais être libre », Interview avec Magali Feller, responsable de filière d'études Formation continue à la HEFP. *Skilled*, 2, 39.
- Probst, L., & Dorsa, L. (2022). Quel impact sur la carrière a une médaille aux SwissSkills ? *Skilled*, 2, 12-13.
- Raemy, P., & Barabasch, A. (2022). Un terrain propice à de nouvelles formes d'apprentissage. *Skilled*, 1, 4-7.
- Stein, A. (2022). « J'ai beaucoup appris sur moi-même », Interview avec Boris Seller. *Skilled*, 2, 19.
- Swars, E. (2022). Un parcours professionnel initié à Abou Dabi. De participante aux WorldSkills à entrepreneure. *Skilled*, 2, 27.
- Thürk af Burén, P., & Schweri, J. (2022). La qualité de la formation en entreprise sous la loupe. *Skilled*, 2, 10.
- Tremonte-Freydefont, L., Sauli, F., Gillioz, C., Nicolet-dit-Félix, M., & Fiori, M. (2022). L'intelligence émotionnelle : nouveau domaine de recherche dans la formation professionnelle. *Heidi.news* [en ligne], 06.02.2022.

- Vorpe, J. (2022). La formation professionnelle dans la coopération internationale. Le FoBBIZ fête ses dix ans. *Skilled*, 2, 30.
- Vorpe, J. (2022). Un train de mesures contre les lacunes scolaires. L'apprentissage genevois en crise (1950-1980). *Skilled*, 2, 11.
- Vorpe, J. (2022). Un vivier à l'étranger. La Suisse ou l'étranger ? Un défi pour le système dual. *Skilled*, 2, 16.
- Walker, G., & Barabasch, A. (2022). «Das habe ich noch nie gemacht, also geht es sicher gut», Talentförderung in der Pharmabranche. *Skilled*, 2, 26.
- Walker, G., & Barabasch, A. (2022). « Je ne l'ai encore jamais fait, ça devrait donc bien se passer », Encouragement des talents dans le secteur pharma. *Skilled*, 2, 26.
- Walker, G., & Barabasch, A. (2022). «Non l'ho mai fatto, quindi andrà sicuramente bene», Promozione dei talenti nel settore farmaceutico. *Skilled*, 2, 26.
- Wenger, M., Sauli, F., & Berger, J.-L. (2022). Wie man die Qualität der beruflichen Bildung messen kann: SNF-Projekt Fragebogen zur Qualität der dualen Lehre. *Transfer, Berufsbildung in Forschung und Praxis (SGAB)*, 3/2022.
- Wenger, M., Sauli, F., & Berger, J.-L. (2022). Un instrument au service de la qualité : L'inventaire de la qualité de l'apprentissage dual : une évaluation formative en formation professionnelle. *Transfert. Formation professionnelle dans la recherche et la pratique (SRFP)*, 3/2022.
- Wettstein, F. (2022). Parcours individuel – besoins spécifiques. Formation accompagnée : une aubaine. *Skilled*, 2, 24.
- Wettstein, F., & Petrini, B. (2022). Des plans de formation en « version atelier ». *Skilled*, 1, 19.
- Wildermuth, B. (2022). « J'ai toujours eu envie d'étudier », Interview avec Michela Cicilano, étudiante du Bachelor of Science en formation professionnelle. *Skilled*, 1, 34.
- Wüthrich, E., & Fiori, M. (2022). Le facteur humain. Compétences transversales. *Skilled*, 1, 22.

## Articles parus dans des revues à comité de lecture (peer review)

- Basler, A., & Kriesi, I. (2022). Die Veränderung informeller Kompetenzen zwischen dem Ende der obligatorischen Schulzeit und dem frühen Erwachsenenalter. *Swiss Journal of Sociology*, 48(2), 285-315.
- Fischer, S., Leumann, S., & Barabasch, A. (2022). Zur Messung von Kreativität im beruflichen Kontext. *Zeitschrift für Berufs- und Wirtschaftspädagogik*, 118(3), 411-463.
- Amenduni, F., Rauseo, M., Antonietti, C., & Cattaneo, A. (2022). Challenges and Opportunities Perceived by Swiss Vocational Education and Training (VET) Teachers During Emergency Remote Teaching: The Role of Teachers' Digital Competence. *Qwerty-Open and Interdisciplinary Journal of Technology, Culture and Education*, 17(2), 47-66.
- Amenduni, F., & Ligorio, M. B. (2022). Editorial. Blended Learning and Teaching in Higher Education: An International Perspective. *Education Sciences*, 12(2), 129-131.
- Annese, S., Amenduni, F., Candido, V., McLay, K. F., & Ligorio, M. B. (2022). Tutor's Role in WhatsApp Learning Groups: A Quali-Quantitative Methodological Approach. *Frontiers in Psychology*, 12, Article 799456.

- Antonietti, C., Cattaneo, A., & Amenduni, F. (2022). Can Teachers' Digital Competence Influence Technology Acceptance in Vocational Education? *Computers in Human Behavior*, 132. Article 107266.
- Bolli, T., & Pusterla, F. (2022). Decomposing the Effects of Digitalization on Workers' Job Satisfaction. *International Review of Economics*, 263-300.
- Bonoli, L., & Gonon, P. (2022). The Evolution of VET Systems as a Combination of Economic, Social and Educational Aims. The Case of Swiss VET. *Hungarian Education Research Journal*, 12(2). 1-12.
- Bonoli, L., & Vorpe, J. (2022). Swiss VET between National Framework and Cantonal Autonomy: A Historical Perspective. *Education Sciences*, 12(114), 1-19.
- Bosset, I., Hofmann, C., Duc, B., Lamamra, N., & Krauss, A. (2022). Premature Interruption of Training in Swiss 2-Year Apprenticeship through the Lens of Fit. *Swiss Journal of Educational Research*, 144(2), 277-290.
- Bürkle, T., Lueg, C., Salzmann, P., Salini, D., von Känel, F., Löffel, K., Meier, L., Moozhiyil, S.-M., Perrini, S., Trede, I., Volpe, A., & Holm, J. (2022). Digi-Care: Exploring the Impacts of Digitization on Nursing Work in Switzerland. *Studies in Health Technology and Informatics*, 292, 57-62.
- Caprani, I., Duemmler, K., & Felder, A. (2022). La perception de l'accompagnement en entreprise par les apprenti-e-s et son influence dans la transmission des savoirs pratiques de métier. Le contexte de la formation en alternance en maçonnerie en Suisse. *Éducation et socialisation* [En ligne], 63.
- Cattaneo, A. A. P., De Jong, F., Ramos, J. L., Laitinen-Väänänen, S., Pedaste, M., Leijen, Ä., Evi-Colombo, A., Monginho, R., Bent, M., Velasquez-Godinez, E., & Van Steenbergen, R. (2022). Video-based Collaborative Learning: a Pedagogical Model and Instructional Design Tool Emerging from an International Multiple Case Study. *European Journal of Teacher Education*, 1-25.
- Cattaneo, A. P., Antonietti, C., & Rauseo, M. (2022). How Digitalised are Vocational Teachers? Assessing Digital Competence in Vocational Education and Looking at its Underlying Factors. *Computers & Education*, 176, Article 104358.
- Duc, B., & Lamamra, N. (2022). Apprentices' Health: Between Prevention and Socialization. *Safety Science* [online], 147.
- Duc, B., & Lamamra, N. (2022). Recrutement des apprenti-e-s en Suisse : des critères de sélection à géométrie variable. *Formation Emploi*, 159, 71-95.
- Fiori, M., Fischer, S., & Barabasch, A. (2022). Creativity is Associated with Higher Well-being and More Positive COVID-19 Experience. *Personality and Individual Differences*, 194, Article 111646.
- Gremion, C. (2022). Usages et mésusages des pédagogies de l'alternance. *Phronesis*, 11(1-2), 91-106.
- Grønning, M., & Kriesi, I. (2022). Skill Endowment Through Vocational Education and Training Programmes and Early Career Mobility. *Social Inclusion*, 10(4), 115-128.
- Hänni, M., Kriesi, I., & Neumann, J. (2022). Entry into and Completion of Vocational Baccalaureate School in Switzerland: Do Differences in Regional Admission Regulations Matter? *Education Sciences*, 12(3), 1-19.
- Keller, A., & Barabasch, A. (2022). Coaching to Support Apprentice's Ability to Manage Their own (Further) Competence Development: Results of a Case Study and Their Implications. *Journal of Education and Work*, 35(8), 858-870.

- Kuhn, A., & Wolter, S. C. (2022). The Strength of Gender Norms and Gender-stereotypical Occupational Aspirations among Adolescents. *Kyklos*, 1-24.
- Kuhn, A., & Wolter, S. C. (2022). Things versus People: Gender Differences in Vocational Interests and in Occupational Preferences. *Journal of Economic Behavior & Organization*, 203, 210-234.
- Kuhn, A., Schweri, J., & Wolter, S. C. (2022). Local Norms Describing the Role of the State and the Private Provision of Training. *European Journal of Political Economy*, 75, Article 102226.
- Maubant, P., & Gremion, C. (2022). Les configurations plurielles de la pédagogie de, par, en (l')alternance. *Phronesis*, 11(1-2), 1-10.
- Mejia-Domenzain, P., Marras, M., Giang, C., Cattaneo, A., & Käser, T. (2022). Evolutionary Clustering of Apprentices' Self-Regulated Learning Behavior in Learning Journals. *IEEE Transactions on Learning Technologies*, 15(5), 579-593.
- Pusterla, F., & Renold, U. (2022). Does ICT Affect the Demand for Vocationally Educated Workers? *Swiss Journal of Economics Statistics*, 158(22), 1-21.
- Raemy, P., & Barabasch, A. (2022). Negotiating New Professional Roles in Retail's Workplace Learning. Applying the Negotiative Theory of Roles to a VET Context. *Journal of Vocational Education & Training*.
- Raemy, P., & Barabasch, A. (2022). Promoting Resilience with new Learning Cultures. Perception, Negotiation, Normalisation, and Enactment of Change in Workplace Learning. *Journal of Education and Work*, 35(8), 798-812.
- Ruoss, T., Ackermann, N., & Stadelmann, T. (2022). Cultures of Economic Education: Grammar School Curricula in a Multilingual Comparison. *European Educational Research Journal*. 1-17.
- Sauli, F., Wenger, M., & Fiori, M. (2022). Emotional Competences in Vocational Education and Training: State of the Art and Guidelines for Interventions. *Empirical Research in Vocational Education and Training*, 14(1), 4.
- Schmitz, M.-L., Antonietti, C., Cattaneo, A., Gonon, P., & Petko, D. (2022). When Barriers are not an Issue: Tracing the Relationship between Hindering Factors and Technology use in Secondary Schools across Europe. *Computers & Education*, 179, Article 104411.
- Talbot, N., & Gremion, C. (2022). Évaluer des compétences : une articulation cubique. *Médiations et médiatisations*, (9), 159-166.

## Autres publications

- Ackermann, N., & Ruoss, T. (2022). Between Regulation and Instruction: A cross-linguistic Comparison of Swiss Grammar School Curricula exemplified by the Subject "Economics and Law". In SUPSI (Ed.), *Lo sviluppo delle didattiche disciplinari come discipline scientifiche in Svizzera: bilancio e prospettive. Atti del 5° Convegno sulle didattiche disciplinari* (pp. 197-202). Locarno: Swissuniversities/SUPSI.
- Caprani, I., Felder, A., & Duemmler, K. (2022). *Le rôle de l'accompagnement en centre de formation en entreprise dans la construction des identités professionnelles des apprenant-e-s en automatisation*. Innovation pédagogique [en ligne].
- Coccoli, M., Galluccio, I., Torre, I., Amenduni, F., Cattaneo, A., & Clarke, C. (2022). *Advanced Visual Interfaces for Augmented Video. Proceedings of the 2022 International Conference on Advanced Visual Interfaces*, Frascati, Rome, Italy. 1-3.

Fischer, S., & Barabasch, A. (2022). Lecturer's Conceptions of Student Creativity in Higher Vocational Teacher Education. In C. Nägele, N. Kersh, & B. E. Stalder (Eds.), *Trends in Vocational Education and Training Research. Proceedings of the European Conference on Educational Research (ECER), Vocational Education and Training Network (VETNET)* (Vol. V, pp. 37-43).

Kim, K. G., Davis, R. L., Coppi, A. E., Cattaneo, A., & Dillenbourg, P. (2022). *Mixplorer: Scaffolding Design Space Exploration through Genetic Recombination of Multiple Peoples' Designs to Support Novices' Creativity*. *CHI Conference Proceeding on Human Factors in Computing Systems (CHI '22)*, New Orleans, USA.

Kuhn, A. (2022). *The Geography of Occupational Choice: Empirical Evidence from the Swiss Apprenticeship Market*. IZA Discussion Paper, (15679), Bonn: Institute for the Study of Labor (IZA).

Kuhn, A. (2022). *The Times Have Changed: Tracking the Evolution of Gender Norms over Time*. IZA Discussion Paper, (15621), Bonn: Institute for the Study of Labor (IZA).

Salzmann, P. (2022). Buchbesprechung zu Wettstein, E. (2020). *Berufsbildung. Entwicklung des Schweizer Systems*. Bern: hep, 220 Seiten. *Beiträge zur Lehrerinnen- und Lehrerbildung*. 40(2), 286-287.

Wenger, M. (2022). *Tensions de rôle chez les apprenti·e·s et qualité perçue de la formation professionnelle duale en Suisse*. *Thèse de doctorat*. Lausanne : Université de Lausanne.

# Impressum

## **Editeur, concept et rédaction**

Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP

## **Graphisme et réalisation**

Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP  
Atelier Scheidegger SARL, Berne

## **Illustrations**

Le présent rapport emploie des extraits d'illustrations et de photographies sur les thèmes des cultures d'apprentissage et des parcours professionnels. Ces œuvres ont été réalisées par les futures et futurs photographes de l'école d'arts visuels de Saint-Gall et les futures et futurs graphistes de l'école d'arts appliqués et de la haute école d'art du Valais (EDHEA) à Sierre. Les étudiantes et étudiants ont soumis ces œuvres à l'occasion du concours organisé pour l'illustration du magazine de la HEFP « *skilled* ». La page de couverture est réalisée par Noémi Rothenbühler de l'EDHEA.

© HEFP, avril 2023

Tous droits réservés. Reproduction et utilisation du contenu soumises à l'approbation de la HEFP.

## **Contact**

Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP  
Avenue de Longemalle 1  
CH-1000 Lausanne 16 Malley  
+41 58 458 22 00  
[info@hefp.swiss](mailto:info@hefp.swiss)  
[www.hefp.swiss](http://www.hefp.swiss)